

RAPPORT DE GESTION**Société financière IGM Inc.**

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	25
--	----

IG Gestion de patrimoine

Revue des activités	36
Revue des résultats d'exploitation par secteur	44

Placements Mackenzie

Revue des activités	50
Revue des résultats d'exploitation par secteur	58

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	61
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	63
Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	66
Gestion des risques	71
Perspectives	84
Estimations et méthodes comptables critiques	86
Contrôles et procédures de communication de l'information	91
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	91
Autres renseignements	92

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 8 février 2019.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

PRINCIPAUX DÉTENTEURS D' ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE

Au 31 décembre 2018, la Corporation Financière Power et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de la Corporation Financière Power, détenaient, directement ou indirectement, 61,4 % et 3,8 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de

ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAI avant les commissions de vente ») et « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAI après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAI, le BAI avant les commissions de vente et le BAI après les commissions de vente sont des mesures complémentaires de la performance utilisées par la

direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Les deux mesures liées au BAI ont été présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Le BAI avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAI après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAI avant les commissions de vente et le BAI après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré s'élevait à 149,1 G\$, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017, comme il est présenté dans les tableaux 6 et 7. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 156,9 G\$, comparativement à 149,3 G\$ en 2017. Pour le quatrième trimestre de 2018, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 153,0 G\$, comparativement à 154,2 G\$ en 2017.

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 143,3 G\$, comparativement à 149,8 G\$ au 31 décembre 2017. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 150,5 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 143,7 G\$ en 2017. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 147,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 148,1 G\$ en 2017.

La diminution de l'actif géré est principalement attribuable aux fluctuations des marchés des capitaux.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 767,3 M\$, ou 3,18 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 601,9 M\$, ou 2,50 \$ par action, en 2017, soit une augmentation du bénéfice par action de 27,2 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 791,8 M\$, ou 3,29 \$ par action, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 727,8 M\$, ou 3,02 \$ par action, en 2017, soit une augmentation du bénéfice ajusté par action de 8,9 %, ce qui représente le bénéfice net ajusté par action le plus élevé de l'histoire de la Société.

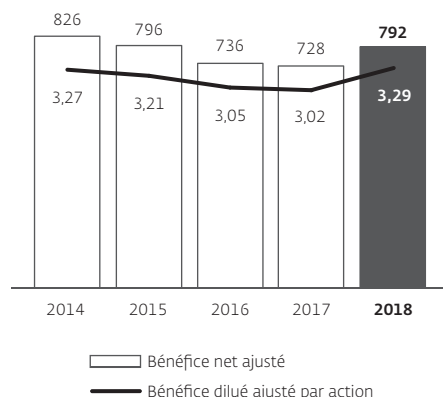
Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 179,9 M\$, ou 75 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 50,6 M\$, ou 21 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 179,9 M\$, ou 75 cents par action, comparativement à un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments présentés ci-dessous, de 191,4 M\$, ou 79 cents par action, en 2017.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, parmi les autres éléments figurait ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 16,7 M\$ après impôt (22,7 M\$ avant impôt), comptabilisées au cours

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Pour les exercices (en M\$, sauf les montants par action)



2014 exclut une charge après impôt liée aux distributions aux clients et aux autres coûts, ainsi qu'une charge après impôt liée à la restructuration et autres charges.

2015 exclut une charge après impôt liée à la restructuration et autres charges.

2016 exclut une réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus.

2017 exclut les charges de restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part des charges exceptionnelles et de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc.

2018 exclut les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au rachat anticipé de débentures.

du troisième trimestre, découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

- Une prime de 7,8 M\$ après impôt (10,7 M\$ avant impôt) versée au rachat anticipé de débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, parmi les autres éléments figurait ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 126,8 M\$ après impôt (172,3 M\$ avant impôt) comptabilisées au quatrième trimestre découlant d'efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société.
- Des charges de restructuration et autres charges de 16,8 M\$ après impôt (23,0 M\$ avant impôt) comptabilisées au deuxième trimestre et qui comprennent les coûts de séparation et de cessation d'emploi essentiellement liés à la réduction de l'empreinte de nos bureaux régionaux.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS¹

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	179,9 \$	222,7 \$	191,4 \$	791,8 \$	727,8 \$
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	-	(7,8)	-	(7,8)	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(16,7)	(126,8)	(16,7)	(143,6)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	36,8
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(14,0)	-	(14,0)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	(5,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179,9 \$	198,2 \$	50,6 \$	767,3 \$	601,9 \$
Bénéfice net ajusté par action² attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	0,75 \$	0,92 \$	0,79 \$	3,29 \$	3,02 \$
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	-	(0,03)	-	(0,04)	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(0,07)	(0,52)	(0,07)	(0,59)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	0,15
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(0,06)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	(0,06)	-	(0,02)
Bénéfice net par action² attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	0,75 \$	0,82 \$	0,21 \$	3,18 \$	2,50 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	296,8 \$	360,8 \$	353,8 \$	1 333,0 \$	1 354,5 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(41,2)	(40,5)	(63,6)	(188,5)	(271,6)
BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	255,6	320,3	290,2	1 144,5	1 082,9
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	13,2	13,5	63,6	55,7	271,6
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(4,3)	(3,8)	(57,6)	(14,4)	(230,9)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporées et autres	(14,4)	(14,0)	(17,9)	(56,1)	(60,9)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(24,1)	(27,0)	(29,7)	(110,2)	(114,1)
Bénéfice ajusté avant impôt – mesure non conforme aux normes IFRS	226,0	289,0	248,6	1 019,5	948,6
Prime versée au rachat anticipé de débentures	-	(10,7)	-	(10,7)	-
Charges de restructuration et autres charges	-	(22,7)	(172,3)	(22,7)	(195,3)
Charges liées au régime de retraite	-	-	-	-	50,4
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(14,0)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	(14,0)	-	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226,0	255,6	62,3	986,1	784,6
Impôt sur le résultat	(43,9)	(55,2)	(9,5)	(210,0)	(173,9)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)	(2,2)	(2,2)	(8,8)	(8,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179,9 \$	198,2 \$	50,6 \$	767,3 \$	601,9 \$

1. Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15, ce qui a donné lieu à une augmentation de certaines commissions de vente qui sont passées en charges immédiatement, contrebalancée par une diminution des commissions de vente inscrites à l'actif et de l'amortissement connexe.

2. Bénéfice dilué par action.

- Une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite enregistré de 36,8 M\$ après impôt (50,4 M\$ avant impôt) de la Société comptabilisée au deuxième trimestre qui tient compte d'une nouvelle politique limitant la possibilité de certaines augmentations des prestations dans l'avenir.
- Une charge de 14,0 M\$ après impôt au quatrième trimestre qui représente la quote-part des charges de Great-West Lifeco Inc. liées à l'incidence des réformes fiscales américaines et à la vente imminente d'un placement en actions revenant à la Société.
- Une charge de 5,1 M\$ après impôt comptabilisée au deuxième trimestre qui représente la quote-part de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,6 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 4,8 G\$ au 31 décembre 2017. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 18,2 %, contre 15,6 % pour la période correspondante de 2017. La réduction des capitaux propres en 2018 était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$. Le dividende trimestriel par action ordinaire s'est établi à 56,25 cents en 2018, soit le même montant qu'à la fin de 2017.

ADOPTION D'IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté un changement de méthode comptable (IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*) qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients (note 2 des états financiers consolidés). La norme fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts d'un contrat.

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds d'investissement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. L'application d'IFRS 15 s'est traduite par un changement de la méthode comptable relative à la charge liée aux commissions de la Société, comme suit :

- Les commissions versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans.
- Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence sur l'aspect économique de nos activités. La mise en œuvre d'IFRS 15 se traduira par un changement au calendrier de comptabilisation des charges liées aux commissions, mais n'influera pas sur les flux de trésorerie de la Société.

Au moment de l'adoption d'IFRS 15, la Société a présenté deux nouvelles mesures liées au BAIIA (se reporter au tableau 1). Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes, tandis que le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2, 3 et 4, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société. Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine. En 2017, la Société a regroupé les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie, ce qui a donné lieu à la formation d'une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale relevant de Mackenzie afin de soutenir les deux sociétés. Par conséquent, la Société a changé la définition du secteur de Mackenzie afin d'en exclure les mandats de services-conseils en placement des fonds d'IG Gestion de patrimoine à compter du 1^{er} octobre 2017. Ces mandats ne sont plus comptabilisés dans l'actif géré, les ventes nettes et les produits du secteur de Mackenzie. À la suite de ces changements, les secteurs d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie reflètent leur quote-part respective des charges de la fonction de gestion des placements de sorte qu'elle soit mieux harmonisée à l'information financière interne. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2017

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Produits								
Produits tirés des honoraires	477,0 \$	493,1 \$	195,1 \$	204,5 \$	71,6 \$	72,4 \$	743,7 \$	770,0 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	(3,7)	(3,1)	3,3	39,9	37,1	47,8	36,7
	488,0	489,4	192,0	207,8	111,5	109,5	791,5	806,7
Charges								
Commissions	156,3	165,7	69,7	75,7	46,4	46,7	272,4	288,1
Charges autres que les commissions	159,6	138,8	86,9	82,0	22,5	19,5	269,0	240,3
	315,9	304,5	156,6	157,7	68,9	66,2	541,4	528,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,1 \$	184,9 \$	35,4 \$	50,1 \$	42,6 \$	43,3 \$	250,1	278,3
Charges d'intérêts							(24,1)	(29,7)
Charges de restructuration et autres charges							-	(172,3)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							-	(14,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							226,0	62,3
Impôt sur le résultat							43,9	9,5
Bénéfice net							182,1	52,8
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							179,9 \$	50,6 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							179,9 \$	191,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

2. Autres éléments en 2017 :

- Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées aux postes Commissions et Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.
- La quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée est comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées des états consolidés du résultat net.

Certains postes figurant aux tableaux 2, 3 et 4 ne sont pas attribués à des secteurs :

- **Charges d'intérêts** – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme. La variation des charges d'intérêts pour la période découle de l'incidence des transactions suivantes :
 - Émission de débetures à 4,115 % d'un montant de 250 M\$ le 7 décembre 2017;
 - Rachat de débetures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ le 7 mars 2018;
 - Émission de débetures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ le 11 juillet 2018;
 - Rachat anticipé de débetures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.
- **Prime versée au rachat anticipé des débetures en 2018** – Représente la prime versée au rachat anticipé des débetures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018. La prime est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.
- **Charges de restructuration et autres charges** – Découlent des efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - Des charges totalisant 22,7 M\$ (16,7 M\$ après impôt) comptabilisées au troisième trimestre de 2018 découlaient de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - Les charges pour 2017 étaient les suivantes :
 - ▶ Un montant de 172,3 M\$ (126,8 M\$ après impôt) comptabilisé au quatrième trimestre qui découlait des efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - ▶ Un montant de 23,0 M\$ (16,8 M\$ après impôt) comptabilisé au deuxième trimestre qui représentait

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
CUMUL ANNUEL DE 2018 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2017

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Produits								
Produits tirés des honoraires	1 940,0 \$	1 927,5 \$	806,5 \$	808,5 \$	290,7 \$	269,7 \$	3 037,2 \$	3 005,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	46,7	41,7	(1,9)	1,2	167,1	124,4	211,9	167,3
	1 986,7	1 969,2	804,6	809,7	457,8	394,1	3 249,1	3 173,0
Charges								
Commissions	623,4	654,4	291,1	300,0	184,2	183,4	1 098,7	1 137,8
Charges autres que les commissions	597,3	576,3	335,1	329,3	88,3	66,9	1 020,7	972,5
	1 220,7	1 230,7	626,2	629,3	272,5	250,3	2 119,4	2 110,3
Bénéfice avant intérêts et impôt	766,0 \$	738,5 \$	178,4 \$	180,4 \$	185,3 \$	143,8 \$	1 129,7	1 062,7
Charges d'intérêts							(110,2)	(114,1)
Prime versée au rachat anticipé de débetures							(10,7)	–
Charges de restructuration et autres charges							(22,7)	(195,3)
Charges liées au régime de retraite							–	50,4
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							–	(14,0)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée							–	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							986,1	784,6
Impôt sur le résultat							210,0	173,9
Bénéfice net							776,1	610,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							8,8	8,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							767,3 \$	601,9 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							791,8 \$	727,8 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

2. Autres éléments :

- La prime versée au rachat anticipé de débetures est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.
- Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées aux postes Commissions et Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.
- Les charges liées au régime de retraite sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.
- La quote-part des charges exceptionnelles et de la provision de l'entreprise associée est comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées des états consolidés du résultat net.

les coûts de séparation et de cessation d'emploi essentiellement liés à la réduction de l'empreinte de nos bureaux régionaux.

- *Régime de retraite en 2017* – Changement de politique ayant trait à des augmentations de certaines prestations versées aux termes du régime de retraite agréé de la Société, ce qui a donné lieu à une réduction non-récurrente des charges de 50,4 M\$ (36,8 M\$ après impôt) comptabilisée au deuxième trimestre. La Société peut, à son gré, de temps à autre, augmenter les prestations versées aux participants retraités du régime. La Société a mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures.
- *Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2017* – Représente la quote-part des charges de Great-West Lifeco Inc. liées à l'incidence des réformes fiscales américaines et à la vente imminente d'un placement en actions revenant à la Société comptabilisée au quatrième trimestre.
- *Quote-part de la provision de l'entreprise associée en 2017* – Représente la quote-part de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société comptabilisée au deuxième trimestre.
- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré s'élevait à 149,1 G\$, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017. Les tableaux 6 et 7 présentent les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 8.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018
Produits								
Produits tirés des honoraires	477,0 \$	497,0 \$	195,1 \$	205,1 \$	71,6 \$	74,1 \$	743,7 \$	776,2 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	13,3	(3,1)	(1,1)	39,9	43,6	47,8	55,8
	488,0	510,3	192,0	204,0	111,5	117,7	791,5	832,0
Charges								
Commissions	156,3	150,7	69,7	73,2	46,4	46,2	272,4	270,1
Charges autres que les commissions	159,6	146,1	86,9	78,1	22,5	21,7	269,0	245,9
	315,9	296,8	156,6	151,3	68,9	67,9	541,4	516,0
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,1 \$	213,5 \$	35,4 \$	52,7 \$	42,6 \$	49,8 \$	250,1	316,0
Charges d'intérêts							(24,1)	(27,0)
Prime versée au rachat anticipé de débentures							-	(10,7)
Charges de restructuration et autres charges							-	(22,7)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							226,0	255,6
Impôt sur le résultat							43,9	55,2
Bénéfice net							182,1	200,4
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							179,9 \$	198,2 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							179,9 \$	222,7 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

2. Autres éléments :

- La prime versée au rachat anticipé de débentures est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.

- Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

TABLEAU 5 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,83 %	26,79 %	26,85 %	26,81 %	26,84 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,79)	(3,94)	(14,94)	(3,79)	(3,81)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(1,56)	(1,35)	(5,11)	(1,40)	(1,55)
Autres éléments	(2,07)	0,09	2,38	(0,33)	0,03
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	19,41	21,59	9,18	21,29	21,51
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	6,04	–	0,48
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	0,17
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	19,41 %	21,59 %	15,22 %	21,29 %	22,16 %

1. Se reporter à la note 25, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2018 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

Bénéfice net et bénéfice par action – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 8, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement. L'actif géré des fonds d'investissement a augmenté pour s'établir à 137,6 G\$ en 2016 et à 149,8 G\$ en 2017, et a diminué pour s'établir à 143,3 G\$ en 2018, ces variations tenant en grande partie aux fluctuations des marchés des capitaux au cours de la période. L'actif géré moyen des fonds d'investissement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est élevé à 150,5 G\$, comparativement à 143,7 G\$ en 2017. L'incidence de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré s'établissait à 149,1 G\$ et incluait l'actif géré des fonds d'investissement, qui totalisait 143,3 G\$. Le bénéfice net des périodes futures dépendra

principalement du volume de l'actif des fonds d'investissement qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017 et 2016.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 9 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 9, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des ventes nettes solides de la Société et les fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 6 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2017¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS		DONNÉES CONSOLIDÉES ²	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement³										
Ventes brutes	2 118 \$	2 314 \$	2 328 \$	2 234 \$	229 \$	277 \$	– \$	– \$	4 675 \$	4 825 \$
Ventes nettes	(125)	332	(146)	137	(65)	48	–	–	(336)	517
FNB										
Créations nettes			137	367			–	–	137	367
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(82)	(27)			56	(108)	(26)	(135)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(125)	332	(91)	477	(65)	48	56	(108)	(225)	749
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(224)	1 081			75	(13)	(149)	1 068
Ventes nettes combinées²	(125) \$	332 \$	(315) \$	1 558 \$	(65) \$	48 \$	131 \$	(121) \$	(374) \$	1 817 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(125) \$	332 \$	(315) \$	1 558 \$	(65) \$	48 \$	131 \$	(121) \$	(374) \$	1 817 \$
Rendements des placements	(5 730)	2 450	(4 304)	2 111	(342)	152	102	(32)	(10 274)	4 681
Variation de l'actif, montant net	(5 855)	2 782	(4 619)	3 669	(407)	200	233	(153)	(10 648)	6 498
Actif au début	88 992	85 226	67 347	60 840	5 532	5 177	(2 157)	(1 228)	159 714	150 015
Actif à la fin	83 137 \$	88 008 \$	62 728 \$	64 509 \$	5 125 \$	5 377 \$	(1 924) \$	(1 381) \$	149 066 \$	156 513 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :										
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement ³	83 137 \$	88 008 \$	53 407 \$	55 615 \$	5 125 \$	5 377 \$	– \$	– \$	141 669 \$	149 000 \$
FNB			2 949	1 296			–	–	2 949	1 296
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(848)	(368)			(488)	(110)	(1 336)	(478)
Total des fonds d'investissement	83 137	88 008	55 508	56 543	5 125	5 377	(488)	(110)	143 282	149 818
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
			7 220	7 966			(1 436)	(1 271)	5 784	6 695
Actif à la fin²	83 137 \$	88 008 \$	62 728 \$	64 509 \$	5 125 \$	5 377 \$	(1 924) \$	(1 381) \$	149 066 \$	156 513 \$

- À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses produits les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Dans les tableaux 6 et 7, ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
- Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 1,9 G\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 1,4 G\$) et les ventes nettes, à (131) M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 (2017 – 121 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 848 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 368 M\$) et des ventes nettes de 82 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 27 M\$).
- L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

TABLEAU 7 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2018 PAR RAPPORT À 2017¹

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS		DONNÉES CONSOLIDÉES ²	
	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	9 075 \$	9 693 \$	9 951 \$	9 124 \$	960 \$	889 \$	– \$	– \$	19 986 \$	19 706 \$
Ventes nettes	485	1 944	113	965	(18)	79	–	–	580	2 988
FNB										
Créations nettes			1 799	1 156			–	–	1 799	1 156
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(530)	(341)			(407)	(108)	(937)	(449)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	485	1 944	1 382	1 780	(18)	79	(407)	(108)	1 442	3 695
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(487)	1 189			(117)	(82)	(604)	1 107
Ventes nettes combinées²	485 \$	1 944 \$	895 \$	2 969 \$	(18) \$	79 \$	(524) \$	(190) \$	838 \$	4 802 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	485 \$	1 944 \$	895 \$	2 969 \$	(18) \$	79 \$	(524) \$	(190) \$	838 \$	4 802 \$
Rendements des placements	(5 356)	4 822	(2 676)	3 883	(234)	390	(19)	(72)	(8 285)	9 023
Variation de l'actif, montant net	(4 871)	6 766	(1 781)	6 852	(252)	469	(543)	(262)	(7 447)	13 825
Actif au début	88 008	81 242	64 509	57 657	5 377	4 908	(1 381)	(1 119)	156 513	142 688
Actif à la fin	83 137 \$	88 008 \$	62 728 \$	64 509 \$	5 125 \$	5 377 \$	(1 924) \$	(1 381) \$	149 066 \$	156 513 \$

- À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses produits les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Dans les tableaux 6 et 7, ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
- Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 1,9 G\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 1,4 G\$) et les ventes nettes, à 524 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 190 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 848 M\$ au 31 décembre 2018 (2017 – 368 M\$) et des ventes nettes de 530 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 – 341 M\$).
- Au cours de 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Au cours de 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$.
- Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

TABLEAU 8 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2018	2017	2016
États consolidés du résultat net (en M\$)			
Produits			
Produits tirés des honoraires	3 037,2 \$	3 005,7 \$	2 856,9 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	211,9	167,3	187,8
	3 249,1	3 173,0	3 044,7
Charges			
	2 229,6	2 224,4	2 097,8
	1 019,5	948,6	946,9
Prime versée au rachat anticipé de débtures	(10,7)	–	–
Charges de restructuration et autres charges	(22,7)	(195,3)	–
Charges liées au régime de retraite	–	50,4	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	(14,0)	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	(5,1)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	986,1	784,6	946,9
Impôt sur le résultat	210,0	173,9	167,6
Bénéfice net	776,1	610,7	779,3
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8,8	8,8	8,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	767,3 \$	601,9 \$	770,5 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ (en M\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	791,8 \$	727,8 \$	736,5 \$
Autres éléments :			
Prime versée au rachat anticipé de débtures, déduction faite de l'impôt	(7,8)	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(16,7)	(143,6)	–
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	–	36,8	–
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	(14,0)	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	(5,1)	–
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	–	–	34,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	767,3 \$	601,9 \$	770,5 \$
Bénéfice par action (\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹			
– De base	3,29 \$	3,03 \$	3,05 \$
– Dilué	3,29	3,02	3,05
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires			
– De base	3,19	2,50	3,19
– Dilué	3,18	2,50	3,19
Dividendes par action (\$)			
Actions ordinaires	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
Actions privilégiées, série B	1,48	1,48	1,48
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en M\$)	150 502 \$	143 735 \$	130 201 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en M\$)	143 282 \$	149 819 \$	137 575 \$
Total de l'actif géré (en M\$)	149 066 \$	156 513 \$	142 688 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)	15 609 \$	16 499 \$	15 625 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	1 850 \$	2 175 \$	1 325 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	240 885	240 666	240 516

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

TABLEAU 9 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	546,0 \$	573,8 \$	562,8 \$	556,6 \$	564,4 \$	541,9 \$	547,0 \$	527,7 \$
Honoraires d'administration	103,3	109,1	107,1	107,6	110,4	109,1	111,2	109,0
Honoraires de distribution	94,4	93,3	89,9	93,3	95,2	89,8	94,8	105,2
Produits tirés des placements nets et autres produits	47,8	55,8	56,2	52,1	36,7	32,5	50,3	47,8
	791,5	832,0	816,0	809,6	806,7	773,3	803,3	789,7
Charges								
Commissions	272,4	270,1	270,1	286,1	288,1	276,0	284,4	289,3
Charges autres que les commissions	269,0	245,9	252,7	253,1	240,3	238,8	246,5	246,9
Charges d'intérêts	24,1	27,0	28,8	30,3	29,7	28,9	28,7	26,8
	565,5	543,0	551,6	569,5	558,1	543,7	559,6	563,0
Bénéfice avant les éléments suivants	226,0	289,0	264,4	240,1	248,6	229,6	243,7	226,7
Prime versée au rachat anticipé de débetures	-	(10,7)	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges	-	(22,7)	-	-	(172,3)	-	(23,0)	-
Charges liées au régime de retraite	-	-	-	-	-	-	50,4	-
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(14,0)	-	-	-
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	-	(5,1)	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226,0	255,6	264,4	240,1	62,3	229,6	266,0	226,7
Impôt sur le résultat	43,9	55,2	58,5	52,4	9,5	54,0	63,0	47,4
Bénéfice net	182,1	200,4	205,9	187,7	52,8	175,6	203,0	179,3
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$	177,1 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS								
	179,9 \$	222,7 \$	203,7 \$	185,5 \$	191,4 \$	173,4 \$	185,9 \$	177,1 \$
Autres éléments :								
Prime versée au rachat anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	-	(7,8)	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(16,7)	-	-	(126,8)	-	(16,8)	-
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	36,8	-
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	-	-	(14,0)	-	-	-
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	-	-	-	-	(5,1)	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$	177,1 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
- De base	75	92	85	77	80	72	77	74
- Dilué	75	92	85	77	79	72	77	74
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	75	82	85	77	21	72	83	74
- Dilué	75	82	85	77	21	72	83	74
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)								
	147,0 \$	154,0 \$	150,9 \$	150,1 \$	148,1 \$	142,4 \$	144,3 \$	140,1 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)	143,3 \$	153,4 \$	152,5 \$	149,2 \$	149,8 \$	144,6 \$	143,3 \$	142,1 \$
Total de l'actif géré (en G\$)	149,1 \$	159,7 \$	159,1 \$	155,8 \$	156,5 \$	150,0 \$	148,6 \$	147,5 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

IG GESTION DE PATRIMOINE REVUE DES ACTIVITÉS

IG Gestion de patrimoine fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placements aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers à l'échelle nationale.

Les produits tirés des honoraires proviennent principalement de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine ainsi que de la prestation de services-conseils à nos clients.

Les produits tirés des honoraires proviennent également de la distribution de produits d'assurance, de services liés aux valeurs mobilières et d'autres services financiers.

Les produits tirés des placements nets et autres produits, qui sont principalement liés à nos activités de prêts hypothécaires, constituent des sources de produits additionnels.

Les produits dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Nos conseillers adoptent une démarche exhaustive en matière de planification qui fait appel à la vaste gamme de produits et de services financiers offerts par IG Gestion de patrimoine, laquelle s'est traduite par des taux de rachat de fonds communs de placement inférieurs à la moyenne enregistrée du secteur.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

MARQUE

Au cours du troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé que le Groupe Investors devenait IG Gestion de patrimoine, un nom qui reflète son objectif premier : aider ses clients à faire croître leur patrimoine. L'entreprise a également annoncé le lancement du Plan vivant IG^{MC}, une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens.

CHANGEMENTS À L'OFFRE DE PRODUITS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

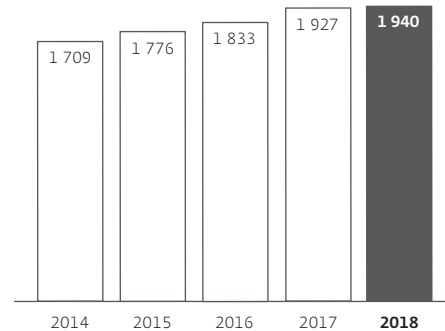
IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

En 2018, IG Gestion de patrimoine a annoncé des propositions de modifications visant à simplifier sa gamme de fonds communs de placement grâce à des changements apportés aux fonds d'investissement et grâce à des fusions, incluant :

- Des modifications aux objectifs de placement et aux stratégies de placement fondamentales de plusieurs fonds de manière à offrir des occasions accrues de diversification dans la gestion des placements.

Produits tirés des honoraires – IG Gestion de patrimoine

Pour les exercices (en M\$)



- Plusieurs fusions de fonds qui visent à procurer aux investisseurs une gamme simplifiée de produits et des occasions accrues de diversification dans la gestion des placements. Ces fusions pourraient dans certains cas se traduire par des frais réduits.

TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en premier en améliorant la transparence des frais pour tous ses clients et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine commencera la migration des clients vers des solutions à frais dégroupés au troisième trimestre de 2019. La plupart des comptes devraient être transférés au cours des douze mois qui suivront. Par ailleurs, une transparence accrue des frais, sous forme de tarification dégroupée, sera présentée à tous les clients d'IG Gestion de patrimoine au cours de 2019. Conformément à ce nouveau modèle, les clients paieront des frais de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. IG Gestion de patrimoine offre une option de frais dégroupés (série U) aux clients à valeur élevée pour l'ensemble de sa gamme de produits depuis 2013.

La Société met également en place une tarification plus concurrentielle pour récompenser les clients qui lui ont été fidèles tout en favorisant le regroupement de leur actif à IG Gestion de patrimoine et augmenter le caractère concurrentiel de ses produits afin d'attirer de nouveaux clients. IG Gestion de patrimoine prévoit apporter ces changements selon le calendrier suivant en 2019 :

- À compter du 1^{er} mars 2019, IG Gestion de patrimoine offrira une tarification plus concurrentielle à ses clients qui détiennent un actif de plus de 1 M\$ chez elle au moyen de réductions des frais de conseil pour de multiples segments de la clientèle.

- Au cours du troisième trimestre de 2019, IG Gestion de patrimoine donnera accès à des options à frais dégroupés aux ménages détenant un actif de moins de 500 000 \$.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha :

- **Gamma** – La valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller financier ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.
- **Bêta** – La valeur créée par des portefeuilles de placements composés judicieusement dont le rendement correspond aux prévisions et comporte le plus faible risque.
- **Alpha** – La valeur d'une gestion active qui génère un rendement supérieur aux indices de rendement passifs dont la composition et le profil de risque sont les mêmes.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

Conseillers ayant l'esprit d'entreprise

IG Gestion de patrimoine détient un réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2018 :

- 1 973 pratiques de conseillers (31 décembre 2017 – 2 124), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience au sein d'IG Gestion de patrimoine. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme cela est décrit ci-dessous. Le niveau des pratiques de conseillers constitue un élément clé dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 700 nouveaux conseillers (31 décembre 2017 – 954), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience à IG Gestion de patrimoine.
- 1 038 conseillers associés et directeurs régionaux (31 décembre 2017 – 1 068). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait 3 711 conseillers (31 décembre 2017 – 4 146).

À compter du premier trimestre de 2017, IG Gestion de patrimoine a précipité le départ de conseillers qui, à son avis, n'auraient pas pu établir une pratique prospère. Nous avons aussi amélioré les critères de recrutement afin d'accroître les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Conseils supérieurs

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques. En 2018, le Financial Planning Standards Council a indiqué dans une publication qu'IG Gestion de patrimoine occupe le premier rang en ce qui a trait au nombre de détenteurs du titre de CFP.

IG Gestion de patrimoine combine diverses techniques d'entrevue et d'administration de tests afin de trouver des candidats qui cumulent l'expérience, les études et les aptitudes requises pour devenir de bons planificateurs financiers. Ce processus fait l'objet d'évaluations continues dans le cadre de nos efforts visant à sélectionner les candidats les plus qualifiés pour le poste de conseiller afin d'accroître leurs chances de succès dans l'avenir.

Les programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation axés notamment sur la planification financière, la connaissance des produits, le service à la clientèle, la croissance des affaires, la conformité, la technologie, la gestion d'une pratique professionnelle et d'autres sujets connexes.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons les meilleurs services de planification financière ainsi que des plans financiers qui regroupent la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Cette équipe comprend aussi des spécialistes de la planification du patrimoine inscrits auprès de l'OCRCVM. Grâce à eux, la Société peut offrir à tous ses clients des conseils d'un niveau comparable en ce qui concerne les valeurs mobilières qu'ils détiennent directement, et ce, que leur conseiller soit inscrit auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »). Les clients de nos conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM ont accès à la même gamme de produits et de services.

Expériences client segmentées

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Le Plan vivant IG^{MC} est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et

les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent plus de un million de clients dans toutes les provinces et tous les territoires.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permettent d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

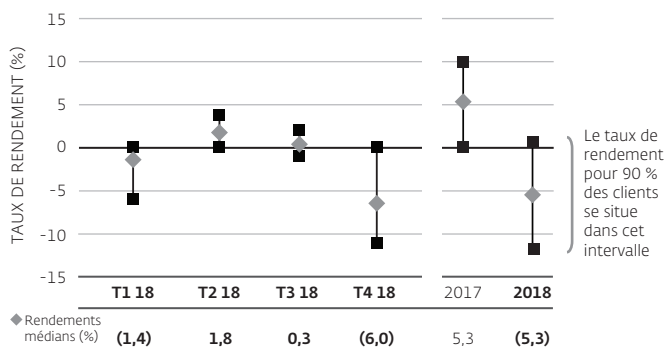
- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracasseries administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

IG Gestion de patrimoine considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constitue un avantage significatif et démontre, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller. Les relevés de nos clients comprennent leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

Les communications avec nos clients comprennent la présentation régulière d'information relative à leurs portefeuilles de fonds d'investissement d'IG Gestion de patrimoine et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent, car la composition de leur portefeuille diffère, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré. Le deuxième graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 31 décembre 2018. Les deux

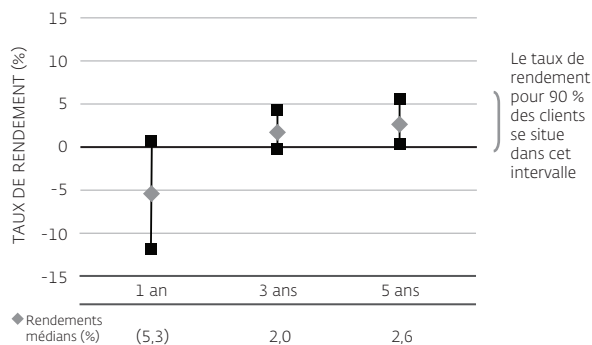
Taux de rendement pour les comptes des clients

Rendements trimestriels et cumul du rendement annuel



Taux de rendement pour les comptes des clients

Au 31 décembre 2018



graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine.

Pour le trimestre et la période de douze mois clos le 31 décembre 2018, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ (6,0) % et de (5,3) %, respectivement.

Processus d'affaires

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 800 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 15 G\$ au 31 décembre 2018.

À IG Gestion de patrimoine, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficacité au chapitre de la gestion des relations par les conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles afin de les aider à servir nos clients plus efficacement.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtier en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme. IG Gestion de patrimoine poursuit le processus de migration des clients vers cette plateforme.

Le logiciel Planificateur financier personnel (le « PFP ») d'IG Gestion de patrimoine gère un large éventail de besoins potentiels en matière de planification financière, allant de projections et de modèles de concepts de base de planification financière à la préparation de plans financiers écrits couvrant tous les volets de la planification financière, dont la planification de placements, la planification fiscale, la planification de la retraite et des études, la gestion des risques et la planification successorale.

Culture axée sur la performance et la diversité

IG Gestion de patrimoine s'est donné une culture axée sur la performance et la diversité permettant aux employés et aux conseillers d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Des sondages Gallup sont utilisés pour s'assurer que les employés et les conseillers sont complètement investis et qu'ils ont les ressources nécessaires pour exceller.

BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

Pour offrir un bêta et un alpha, IG Gestion de patrimoine choisit avec soin ses sous-conseillers mondiaux. Le recours aux sous-conseillers nous permet de fournir aux clients des produits qui se traduisent par la diversification de leur portefeuille à l'échelle mondiale.

IG Gestion de patrimoine emploie un processus de sélection pointu pour s'assurer que les meilleurs sous-conseillers disponibles sont choisis pour gérer ses produits de placement. La Société supervise tous les sous-conseillers afin de s'assurer que leurs activités sont conformes à sa philosophie de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

L'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consiste à procurer à ses clients des solutions gérées qui offrent des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, pour qu'ils puissent poursuivre leurs objectifs en toute confiance et consolider leur avenir financier. Le recours aux services de nombreuses organisations de gestion de placements de haute qualité situées partout dans le monde est un aspect clé de la conception de ces solutions gérées. Il permet la formation d'équipes pluridisciplinaires, l'établissement de liens à l'échelle mondiale, l'approfondissement des recherches et l'utilisation de la technologie. Les gestionnaires de placement sont sélectionnés au terme d'un processus rigoureux qui est suivi d'une surveillance et d'un contrôle continu du rendement. IG Gestion de patrimoine a des relations de conseil avec Placements Mackenzie ainsi qu'avec d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale.

En 2018, IG Gestion de patrimoine, fidèle à son engagement d'embaucher des gestionnaires de placement de haute qualité, s'est adjoint les services des sous-conseillers suivants :

- T. Rowe Price (Canada) fournit des services-conseils en placement pour le Fonds d'actions américaines grande capitalisation IG T. Rowe Price.
- Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée fournit des services-conseils en placement pour le Fonds d'actions internationales Profil.
- La Corporation PIMCO Canada fournit des services-conseils en placement au Fonds de titres à revenu fixe Profil.

Nouveaux produits

IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Solutions financières efficaces

IG Gestion de patrimoine offre une gamme variée de solutions de placement et d'autres solutions financières qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

- *Fonds communs de placement* – IG Gestion de patrimoine offre un ample choix de fonds communs de placement qui aideront les clients et leurs conseillers à élaborer des portefeuilles personnalisés en diversifiant leurs placements, que ce soit par gestionnaires de placements, catégories d'actif, styles de placement, régions du monde, capitalisation ou secteurs, pour ainsi atteindre leurs objectifs.
- *Portefeuilles patrimoine IG* – IG Gestion de patrimoine offre des portefeuilles gérés dont l'objectif est d'offrir de la diversification et un rendement à long terme constant. Les placements détenus dans les Portefeuilles sont rééquilibrés pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. IG Gestion de patrimoine détient diverses solutions de portefeuille, y compris les Portefeuilles de base IG, les Portefeuilles de versements gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.
- *Profil^{MC}* – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- *Fonds distincts* – IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- *Comptes à gestion distincte et compte de courtage à honoraires* – Le programme de comptes à gestion distincte d'IG Gestion de patrimoine, les Placements gérés Azur^{MC}, ainsi que son programme de comptes à honoraires, sont

offerts par l'entremise de la société de courtage d'IG Gestion de patrimoine, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Les Placements gérés Azur sont des comptes de courtage en gestion discrétionnaire qui permettent au client de déléguer à un gestionnaire de portefeuille la responsabilité des décisions de placement au jour le jour. Il existe sept mandats différents qui permettent d'investir dans des actions de base sur les marchés boursiers canadiens, américains, nord-américains et internationaux. Le programme des comptes à honoraires d'IG Gestion de patrimoine est un compte de courtage non discrétionnaire à honoraires qui offre aux clients les avantages d'une démarche globale dans la gestion de leur portefeuille.

Les clients ont l'occasion de diversifier leurs placements, que ce soit par gestionnaires de placements, catégories d'actif, styles de placement, régions du monde, capitalisation ou secteurs, au moyen de portefeuilles personnalisés en fonction de leurs objectifs.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2018, 51,7 % des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 17,1 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 69,9 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 34,6 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2018. La cote Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 83,1 G\$. Le niveau de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds. Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Ventes	2 118 \$	2 014 \$	2 314 \$	5,2 %	(8,5) %
Rachats	2 243	2 078	1 982	7,9	13,2
Ventes nettes (rachats nets)	(125)	(64)	332	(95,3)	n.s.
Rendements des placements	(5 730)	294	2 450	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(5 855)	230	2 782	n.s.	n.s.
Actif au début	88 992	88 762	85 226	0,3	4,4
Actif à la fin	83 137 \$	88 992 \$	88 008 \$	(6,6) %	(5,5) %
Actif quotidien moyen	85 128 \$	89 449 \$	87 195 \$	(4,8) %	(2,4) %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
Ventes	9 075 \$	9 693 \$		(6,4) %
Rachats	8 590	7 749		10,9
Ventes nettes (rachats nets)	485	1 944		(75,1)
Rendements des placements	(5 356)	4 822		n.s.
Variation de l'actif, montant net	(4 871)	6 766		n.s.
Actif au début	88 008	81 242		8,3
Actif à la fin	83 137 \$	88 008 \$		(5,5) %
Actif quotidien moyen	87 595 \$	84 705 \$		3,4 %

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de notre clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 41,5 G\$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 2,4 % par rapport au dernier exercice, et représentait 50 % du total de l'actif géré. Les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et représentaient 48 % du total des ventes, en hausse par rapport à 45 % en 2017. Pour l'exercice, les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 4,1 G\$ et représentaient 45 % du total des ventes, en hausse par rapport à 41 % en 2017.

- La série U est actuellement offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2018, l'actif géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 16,3 G\$, comparativement à 14,3 G\$ au 31 décembre 2017, soit une hausse de 13,8 %.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et disposait d'un actif de 16,1 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 20,9 %, par rapport à 20,4 G\$ au 31 décembre 2017, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.
- Profil^{MC} est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2018, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 9,0 G\$, soit une augmentation de 56,6 % par rapport à un actif géré de 5,8 G\$ au 31 décembre 2017.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 décembre 2018, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 25,3 G\$, ou 31 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 26,1 %, comparativement à 20,1 G\$

au 31 décembre 2017, ce qui représente 23 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 781 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, soit une hausse de 50 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, ce qui représente 76 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 37 % du total des ventes de fonds communs de placement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes ont totalisé 3,0 G\$, soit une hausse de 502 M\$ par rapport à 2017, ce qui représente 74 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 33 % du total des ventes de fonds communs de placement.

En 2019, la Société amorcera la migration de tous ses clients vers des produits à structures de frais dégroupés, qui établissent une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. À la suite de cette migration, IG Gestion de patrimoine cessera d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour les fonds d'investissement.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 83,1 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 5,5 %, comparativement à 88,0 G\$ au 31 décembre 2017. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 85,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 2,4 % par rapport à 87,2 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 87,6 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en hausse de 3,4 % par rapport à 84,7 G\$ en 2017.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,1 G\$, soit une baisse de 8,5 % par rapport à la période correspondante de 2017. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,2 G\$, soit une hausse de 13,2 % par rapport à 2017. Pour le quatrième trimestre de 2018, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 125 M\$, comparativement à des ventes nettes de 332 M\$ en 2017. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 5,7 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,5 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2017.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 9,7 % au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 8,3 % au quatrième trimestre de 2017. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 9,2 % au 31 décembre 2018,

comparativement à 8,4 % au 31 décembre 2017, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 17,9 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 9,1 G\$, soit une baisse de 6,4 % par rapport à 2017. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 8,6 G\$, soit une hausse de 10,9 % par rapport à 2017. Les ventes nettes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont chiffrées à 485 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,9 G\$ en 2017. En 2018, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 5,4 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une hausse de 4,8 G\$ en 2017.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 83,1 G\$, soit une diminution de 6,6 % par rapport à 89,0 G\$ au 30 septembre 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 85,1 G\$ au quatrième trimestre de 2018, par rapport à 89,4 G\$ au troisième trimestre de 2018, soit une diminution de 4,8 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,1 G\$, soit une hausse de 5,2 % par rapport au troisième trimestre de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,2 G\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 7,9 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 9,7 % au quatrième trimestre, comparativement à 8,7 % au troisième trimestre de 2018. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 125 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 64 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2018, le total de l'actif des

fonds distincts s'élevait à 1,6 G\$, comparativement à 1,9 G\$ au 31 décembre 2017.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. Les Services d'Assurance I.G. Inc. ont actuellement des conventions de distribution avec les assureurs suivants :

- La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
- La Great-West, compagnie d'assurance-vie
- Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
- La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
- La Compagnie d'assurance vie RBC

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,6 pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit le même montant qu'en 2017. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 9,7, comparativement à 11,2 en 2017. La distribution des produits d'assurance est améliorée par l'apport de spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Par ailleurs, un nombre croissant de conseillers inscrits auprès de l'OCRCVM utilisent cette plateforme.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale,

et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires^s d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires^s.

Les financements de prêts hypothécaires pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établis à 305 M\$ et à 1,3 G\$, comparativement à 385 M\$ et à 1,5 G\$ en 2017, soit une baisse de 20,8 % et de 14,5 %, respectivement. Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires totalisaient 10,7 G\$, comparativement à 10,8 G\$ au 31 décembre 2017, soit une baisse de 1,1 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires^s ouverts au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevait à 187 M\$ et à 931 M\$, respectivement, comparativement à 221 M\$ et à 1,0 G\$ en 2017. Au 31 décembre 2018, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires^s était de 2,6 G\$, comparativement à 2,2 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 52 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires^s d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires^s, les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires^s s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires^s s'est élevé à 4,1 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 3,5 G\$ au 31 décembre 2017.

PRODUITS ET SERVICES ADDITIONNELS

IG Gestion de patrimoine offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires^s et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 356,7 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 10,1 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 366,8 M\$ en 2017. Pour l'exercice clos

le 31 décembre 2018, les honoraires de gestion se sont chiffrés à 1 458,1 M\$, en hausse de 43,1 M\$, ou 3,0 %, par rapport à 1 415,0 M\$ en 2017.

La diminution nette des honoraires de gestion au quatrième trimestre de 2018 était principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 2,4 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au quatrième trimestre s'est établi à 166,1 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,9 points de base en 2017.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 3,4 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 166,4 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,8 points de base en 2017.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds

TABLEAU 11 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Produits					
Honoraires de gestion	356,7 \$	374,8 \$	366,8 \$	(4,8) %	(2,8) %
Honoraires d'administration	75,2	79,6	80,9	(5,5)	(7,0)
Honoraires de distribution	45,1	42,6	45,4	5,9	(0,7)
	477,0	497,0	493,1	(4,0)	(3,3)
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	13,3	(3,7)	(17,3)	n.s.
	488,0	510,3	489,4	(4,4)	(0,3)
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	4,4	3,8	45,6	15,8	(90,4)
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	22,2	20,8	–	6,7	n.s.
Autres commissions	30,4	29,1	30,7	4,5	(1,0)
	57,0	53,7	76,3	6,1	(25,3)
Rémunération fondée sur l'actif	99,3	97,0	89,4	2,4	11,1
Charges autres que les commissions	159,6	146,1	138,8	9,2	15,0
	315,9	296,8	304,5	6,4	3,7
Bénéfice avant intérêts et impôt	172,1 \$	213,5 \$	184,9 \$	(19,4) %	(6,9) %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion			1 458,1 \$	1 415,0 \$	3,0 %
Honoraires d'administration			310,4	322,0	(3,6)
Honoraires de distribution			171,5	190,5	(10,0)
			1 940,0	1 927,5	0,6
Produits tirés des placements nets et autres produits			46,7	41,7	12,0
			1 986,7	1 969,2	0,9
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions			14,5	180,3	(92,0)
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées			103,4	–	n.s.
Autres commissions			118,3	139,0	(14,9)
			236,2	319,3	(26,0)
Rémunération fondée sur l'actif			387,2	335,1	15,5
Charges autres que les commissions			597,3	576,3	3,6
			1 220,7	1 230,7	(0,8)
Bénéfice avant intérêts et impôt			766,0 \$	738,5 \$	3,7 %

communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 75,2 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 80,9 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 7,0 %. Les honoraires d'administration se sont établis à 310,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 322,0 M\$ en 2017, soit une baisse de 3,6 %. Ces diminutions sont principalement attribuables au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration et aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires[†].

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 45,1 M\$ au quatrième trimestre de 2018, ont diminué de 0,3 M\$ par rapport à 45,4 M\$ en 2017. Pour l'exercice, les honoraires de distribution, chiffrés à 171,5 M\$, ont diminué de 19,0 M\$ par rapport à 190,5 M\$ en 2017. Cette diminution au cours de l'exercice découlait principalement d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance. Les produits tirés des assurances en 2017 ont connu une hausse par suite de ventes effectuées avant que des changements soient apportés à la méthode d'imposition de l'assurance permanente. De même, les frais de rachat ont diminué au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9 qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*.

L'adoption d'IFRS 9 a donné lieu à plusieurs changements à la façon dont la Société comptabilise ses activités bancaires hypothécaires :

- Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti, ce qui s'est traduit par une réévaluation totale de 49,7 M\$ attribuable à la reprise de pertes latentes comprises dans la valeur comptable des prêts et à l'inscription à l'actif des coûts d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges. Le montant de la réévaluation de 49,7 M\$ entraînera une réduction des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sur la durée de vie des prêts connexes.
- La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 qui sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés.

L'incidence d'IFRS 9 sur les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 28.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 11,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse de 14,7 M\$ par rapport à (3,7) M\$ en 2017. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 46,7 M\$, en hausse de 5,0 M\$ par rapport à 41,7 M\$ en 2017.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 6,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018 comparativement à (6,3) M\$ en 2017, soit une augmentation de 12,3 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 36,9 M\$, comparativement à 36,0 M\$ en 2017, soit une augmentation de 0,9 M\$. Le tableau 12 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice considérés. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont diminué de 5,3 M\$ et de 24,0 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour s'établir à 9,2 M\$ et à 38,9 M\$, respectivement, par rapport à 2017. Cette diminution s'explique par la baisse des marges sur les prêts titrisés, principalement en raison de l'adoption d'IFRS 9 à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant inscrits à l'actif et amortis sur la durée de vie des prêts connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ainsi que par l'élimination de la désactualisation relative aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts détenus avant la titrisation. Les frais d'émission des périodes correspondantes de 3,2 M\$ et de 13,1 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, respectivement, avant l'adoption d'IFRS 9, ont été passés

en charges et classés dans les autres produits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 6,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, par rapport à 2017. La diminution des profits découle principalement d'une baisse des activités de ventes.
- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 13,5 M\$ et de 17,7 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour s'établir à (6,1) M\$ et à (13,6) M\$, respectivement, par rapport à 2017. Les augmentations dans les deux périodes sont principalement liées à des ajustements négatifs en 2017 de la juste valeur des prêts détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus à des tiers ou titrisés en raison des hausses de taux d'intérêt au cours de la période.
- Les autres produits ont augmenté de 4,1 M\$ et de 13,2 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 2017, pour s'établir à 2,9 M\$ et à 10,1 M\$, ce qui est principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 9 à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant amortis sur la durée de vie des prêts connexes, et ont été reclassés afin d'être comptabilisés dans les produits d'intérêts nets.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds communs de placement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. À compter du 1^{er} janvier 2018, à la suite de l'adoption d'IFRS 15 (note 2 des états financiers consolidés), les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 57,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 19,3 M\$ par rapport à 76,3 M\$ en 2017. Pour l'exercice, la charge liée aux commissions a diminué de 83,1 M\$ pour s'établir à 236,2 M\$, comparativement à 319,3 M\$ en 2017. Après ajustement pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 15, les charges des périodes précédentes se seraient élevées à 70,2 M\$ pour le trimestre et à 320,7 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une diminution de 13,2 M\$ et de 84,5 M\$ en 2018, respectivement. Ces diminutions des commissions liées aux fonds communs de placement sont attribuables à une baisse des ventes de

fonds communs de placement au cours de chaque période, ainsi qu'aux changements apportés à la rémunération qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018, qui se traduisent par une diminution de la rémunération fondée sur les commissions et par une augmentation de la rémunération fondée sur l'actif. Par ailleurs, la diminution des autres commissions tient en partie à la rémunération liée aux produits d'assurance distribués.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 9,9 M\$ et de 52,1 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour s'établir à 99,3 M\$ et à 387,2 M\$, par rapport à 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré et aux changements apportés à la rémunération. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la structure de rémunération d'IG Gestion de patrimoine a été modifiée pour, à la fois, augmenter les taux du barème de la rémunération fondée sur l'actif et réduire les taux du barème de la rémunération fondée sur les ventes.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 159,6 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 138,8 M\$ en 2017, ce qui constitue une augmentation de 20,8 M\$, ou 15,0 %. Pour l'exercice, les charges autres que les commissions sont établies à 597,3 M\$ en 2018, comparativement à 576,3 M\$ en 2017, en raison principalement de la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques, incluant le lancement de la nouvelle marque IG Gestion de patrimoine.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont diminué de 18,1 M\$, ou 4,8 %, au quatrième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2018, pour s'établir à 356,7 M\$. La diminution des honoraires de gestion au cours du quatrième trimestre s'explique principalement par la diminution de 4,8 % de l'actif géré moyen pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 10.

Les honoraires d'administration ont diminué pour s'établir à 75,2 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 79,6 M\$ au troisième trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

TABLEAU 12 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	51,7 \$	51,1 \$	52,5 \$	1,2 %	(1,5) %
Charges d'intérêts	42,5	41,4	38,0	2,7	11,8
Produits d'intérêts nets ¹	9,2	9,7	14,5	(5,2)	(36,6)
Profit sur ventes ²	–	–	–	–	–
Ajustements de la juste valeur	(6,1)	(1,7)	(19,6)	n.s.	68,9
Autres produits	2,9	3,3	(1,2)	(12,1)	n.s.
	6,0 \$	11,3 \$	(6,3) \$	(46,9) %	n.s. %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	7 264 \$	7 273 \$	7 239 \$	(0,1) %	0,3 %
Autres produits	3 104	3 202	3 596	(3,1)	(13,7)
	10 368 \$	10 475 \$	10 835 \$	(1,0) %	(4,3) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations	550 \$	547 \$	1 068 \$	0,5 %	(48,5) %
Autres ²	81	75	25	8,0	n.s.
	631 \$	622 \$	1 093 \$	1,4 %	(42,3) %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			204,0 \$	200,9 \$	1,5 %
Charges d'intérêts			165,1	138,0	19,6
Produits d'intérêts nets ¹			38,9	62,9	(38,2)
Profit sur ventes ²			1,5	7,5	(80,0)
Ajustements de la juste valeur			(13,6)	(31,3)	56,5
Autres produits			10,1	(3,1)	n.s.
			36,9 \$	36,0 \$	2,5 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			7 388 \$	7 331 \$	0,8 %
Autres produits			3 174	3 641	(12,8)
			10 562 \$	10 972 \$	(3,7) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations			1 841 \$	2 561 \$	(28,1) %
Autres ²			357	857	(58,3)
			2 198 \$	3 418 \$	(35,7) %

1. Les frais d'émission des périodes correspondantes de 2017 ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et comptabilisés au poste Autres dans Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires (quatrième trimestre – 3,2 M\$; exercice – 13,1 M\$).

2. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

3. Représentent les montants en capital vendus.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 45,1 M\$ au quatrième trimestre de 2018, ont augmenté de 2,5 M\$ par rapport à 42,6 M\$ au troisième trimestre, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance, contrebalancée en partie par une baisse des frais de rachat.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 11,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 13,3 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une baisse de 2,3 M\$ découlant des activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 6,0 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 5,3 M\$ par rapport à 11,3 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 12. La variation des produits tirés des activités bancaires hypothécaires est attribuable aux éléments suivants :

- Les ajustements de la juste valeur ont diminué de 4,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 pour s'établir à (6,1) M\$,

comparativement à (1,7) M\$ au trimestre précédent, ce qui découle d'une hausse des ajustements défavorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation au trimestre précédent.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 57,0 M\$, comparativement à 53,7 M\$ au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des commissions en trésorerie versées passées en charges au cours du trimestre, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des ventes de fonds communs de placement et à l'augmentation du montant de la rémunération ayant trait aux ventes de produits d'assurance distribués. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 2,3 M\$ pour s'établir à 99,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 159,6 M\$, comparativement à 146,1 M\$ au trimestre précédent. Cette hausse reflète le caractère saisonnier des charges et la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

L'activité fondamentale de Mackenzie est de fournir des services de gestion de placements et des services connexes grâce à des solutions de placement diversifiées, par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients un rendement élevé de placements grâce à l'expérience et aux connaissances acquises depuis plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire ses produits principalement de ce qui suit :

- Les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle.
- Les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs.
- Les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

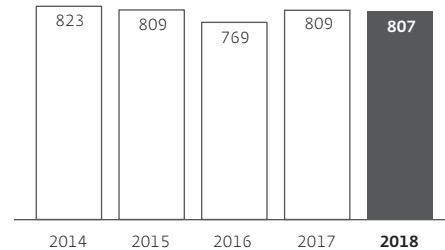
La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon *leur* point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Produits tirés des honoraires – Mackenzie

Pour les exercices (en M\$)



Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de se développer en tant qu'entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 13, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 14.

En octobre 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeauté par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Depuis le 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils en placement des fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements provenant des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ces mandats ne sont plus comptabilisés dans l'actif géré et les ventes nettes du secteur Mackenzie. Pour assurer la comparabilité des résultats, l'actif géré et les ventes nettes de la période précédente ont été ajustés pour exclure ces mandats.

Au 31 décembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie s'est établi à 55,5 G\$ et le total de l'actif géré s'est chiffré à 62,7 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour nos clients et les entrées de fonds nettes provenant de nos clients.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 62,7 G\$, en baisse de 2,8 %, comparativement à 64,5 G\$ au 31 décembre 2017. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,2 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 9,4 %, par rapport à 8,0 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 55,5 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 1,8 %, comparativement au 31 décembre 2017. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 53,4 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 4,0 %, comparativement à 55,6 G\$ au 31 décembre 2017. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 2,9 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui comprend des investissements de 848 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 1,3 G\$ au 31 décembre 2017, ce qui comprenait des investissements de 368 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, ce qui correspond aux ventes brutes les plus élevées de l'histoire de la Société pour un quatrième trimestre et représente une hausse de 4,2 %, comparativement à 2,2 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,5 G\$, soit une hausse de 18,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 se sont établis à 146 M\$, comparativement à des ventes nettes de 137 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 137 M\$, ce qui comprend des investissements de 82 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 367 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 27 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les rachats nets de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 91 M\$, comparativement à des ventes nettes de 477 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 3,9 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 1,9 G\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats nets pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 ont totalisé 315 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,6 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 4,3 G\$, comparativement à une augmentation de 2,1 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 10,0 G\$, ce qui correspond aux ventes brutes annuelles les plus élevées de l'histoire de la Société et représente une hausse de 9,1 %, comparativement à 9,1 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont établis à 9,8 G\$, soit une hausse de 20,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds

TABLEAU 13 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Ventes	2 328 \$	2 252 \$	2 234 \$	3,4 %	4,2 %
Rachats	2 474	2 309	2 097	7,1	18,0
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	(146)	(57)	137	(156,1)	n.s.
Créations nettes de parts de FNB	137	377	367	(63,7)	(62,7)
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(82)	(62)	(27)	(32,3)	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement³	(91)	258	477	n.s.	n.s.
Rendements des placements	(3 894)	543	1 850	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(3 985)	801	2 327	n.s.	n.s.
Actif au début	59 493	58 692	54 216	1,4	9,7
Actif à la fin	55 508 \$	59 493 \$	56 543 \$	(6,7) %	(1,8) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	53 407 \$	57 343 \$	55 615 \$	(6,9) %	(4,0) %
FNB	2 949	2 963	1 296	(0,5)	127,5
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(848)	(813)	(368)	(4,3)	(130,4)
Fonds d'investissement ³	55 508 \$	59 493 \$	56 543 \$	(6,7) %	(1,8) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	57 138 \$	59 534 \$	55 687 \$	(4,0) %	2,6 %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Ventes			9 951 \$	9 124 \$	9,1 %
Rachats			9 838	8 159	20,6
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²			113	965	(88,3)
Créations nettes de parts de FNB			1 799	1 156	55,6
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(530)	(341)	(55,4)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement³			1 382	1 780	(22,4)
Rendements des placements			(2 417)	3 338	n.s.
Variation de l'actif, montant net			(1 035)	5 118	n.s.
Actif au début			56 543	51 425	10,0
Actif à la fin			55 508 \$	56 543 \$	(1,8) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement			57 918 \$	53 892 \$	7,5 %

1. À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.

2. En 2018 et en 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :

– Au troisième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 28 M\$, à des rachats de 293 M\$ et à des rachats nets de 265 M\$.

– Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.

– Pour l'exercice 2017, cela a donné lieu à des ventes de 313 M\$, à des rachats de 618 M\$ et à des rachats nets de 305 M\$.

3. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

TABLEAU 14 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²	(146) \$	(57) \$	137 \$	(156,1) %	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB	137	377	367	(63,7)	(62,7)
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(82)	(62)	(27)	(32,3)	n.s.
Fonds d'investissement ³	(91)	258	477	n.s.	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	(224)	(395)	1 081	43,3	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	(315)	(137)	1 558	(129,9)	n.s.
Rendements des placements	(4 304)	531	2 111	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(4 619)	394	3 669	n.s.	n.s.
Actif au début	67 347	66 953	60 840	0,6	10,7
Actif à la fin	62 728 \$	67 347 \$	64 509 \$	(6,9) %	(2,8) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	53 407 \$	57 343 \$	55 615 \$	(6,9) %	(4,0) %
FNB	2 949	2 963	1 296	(0,5)	127,5
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(848)	(813)	(368)	(4,3)	(130,4)
Fonds d'investissement ³	55 508	59 493	56 543	(6,7)	(1,8)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 220	7 854	7 966	(8,1)	(9,4)
Total de l'actif géré	62 728 \$	67 347 \$	64 509 \$	(6,9) %	(2,8) %
Total de l'actif moyen⁴	64 628 \$	67 561 \$	63 029 \$	(4,3) %	2,5 %
EXERCICES CLOS LES (en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²			113 \$	965 \$	(88,3) %
Créations nettes de parts de FNB			1 799	1 156	55,6
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(530)	(341)	(55,4)
Fonds d'investissement ³			1 382	1 780	(22,4)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes			(487)	1 189	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)			895	2 969	(69,9)
Rendements des placements			(2 676)	3 883	n.s.
Variation de l'actif, montant net			(1 781)	6 852	n.s.
Actif au début			64 509	57 657	11,9
Actif à la fin			62 728 \$	64 509 \$	(2,8) %
Total de l'actif moyen⁴			65 860 \$	60 642 \$	8,6 %

1. À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses ventes nettes les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ces changements ont été appliqués de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.

2. En 2018 et en 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :

- Au troisième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 28 M\$, à des rachats de 293 M\$ et à des rachats nets de 265 M\$.
- Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.
- Pour l'exercice 2017, cela a donné lieu à des ventes de 313 M\$, à des rachats de 618 M\$ et à des rachats nets de 305 M\$.

3. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

4. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 113 M\$, comparativement à des ventes nettes de 965 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,8 G\$, ce qui comprend des investissements de 530 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 1,2 G\$, à l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 341 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 1,4 G\$ pour la période considérée, comparativement à 1,8 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif des fonds d'investissement de 2,4 G\$, comparativement à une augmentation de 3,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes brutes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes brutes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, compte non tenu de ces transactions, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 8,3 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 19,8 % par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 511 M\$, comparativement à 1,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,4 G\$ et à 9,5 G\$, respectivement, comparativement à 2,0 G\$ et à 7,9 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement par des investisseurs institutionnels, les rachats de fonds communs de placement à long terme s'élevaient à 8,7 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 7,2 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2018, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 17,1 %, comparativement à 14,7 % pour le quatrième trimestre de 2017. Au 31 décembre 2018, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 17,1 %, comparativement à 14,8 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage mentionnées précédemment, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,6 % au 31 décembre 2018 et à 13,7 %

au 31 décembre 2017. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 18,2 % au 31 décembre 2018. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Le total des ventes nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 895 M\$, comparativement à des ventes nettes de 3,0 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 2,7 G\$, comparativement à une augmentation de 3,9 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement en 2018 et en 2017 expliqués précédemment, les ventes nettes ont totalisé 1,3 G\$ pour la période considérée, comparativement à des ventes nettes de 3,3 G\$ à l'exercice précédent.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 62,7 G\$, en baisse de 6,9 %, comparativement à 67,3 G\$ au 30 septembre 2018. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,2 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 8,1 %, par rapport à 7,9 G\$ au 30 septembre 2018.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 55,5 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 6,7 %, comparativement à 59,5 G\$ au 30 septembre 2018. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 53,4 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 6,9 %, comparativement à 57,3 G\$ au 30 septembre 2018. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 2,9 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui comprend des investissements de 848 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 3,0 G\$ au 30 septembre 2018, ce qui comprenait des investissements de 813 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, soit une hausse de 3,4 % par rapport au troisième trimestre de 2018. Pour le quatrième trimestre, les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé

2,5 G\$, ont augmenté de 7,1 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 146 M\$, comparativement à des rachats nets de 57 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement au cours du troisième trimestre de 2018, qui ont engendré des ventes brutes de 28 M\$, des rachats de 293 M\$ et des rachats nets de 265 M\$, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 4,7 %, les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 22,7 % et les rachats nets se sont établis à 146 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à des ventes nettes de 208 M\$ au troisième trimestre de 2018.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,4 G\$, comparativement à 2,2 G\$ au troisième trimestre de 2018. Pour le troisième trimestre, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement par des investisseurs institutionnels, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 1,9 G\$. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 17,1 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,6 % pour le troisième trimestre de 2018. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 13,6 % pour le troisième trimestre de 2018. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 136 M\$, comparativement à des rachats nets de 106 M\$ pour le trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, se sont élevées à 159 M\$ pour le troisième trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 137 M\$, en baisse de 240 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2018. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 82 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 62 M\$ pour le troisième trimestre.

Les rachats nets des fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevés à 91 M\$, comparativement à des ventes nettes de 258 M\$ pour le troisième trimestre. Les ventes nettes de fonds d'investissement pour le troisième trimestre, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de programmes de tierces parties dont il est question précédemment, se sont élevées à 523 M\$.

GESTION DE PLACEMENTS

Au quatrième trimestre de 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées en une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale pour soutenir les deux sociétés, chapeauté par Mackenzie. L'organisation de gestion de placements maintiendra sa présence canadienne à Toronto, à Montréal et à Winnipeg, ainsi que sa présence à l'international, à Dublin et à Hong Kong. En outre, au cours du quatrième trimestre de 2017, l'organisation de gestion de placements s'est installée aux États-Unis, avec l'ouverture du bureau de Boston. Au 31 décembre 2018, l'actif géré total de cette équipe combinée se chiffrait à 129,8 G\$.

La nouvelle organisation de gestion de placement continue d'offrir ses produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées comportant des équipes de placement distinctes à l'interne qui ont leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Actuellement, Mackenzie possède 14 équipes spécialisées, avec l'ajout de la nouvelle équipe de placement axée sur les actions quantitatives mondiales, située à Boston.

Au cours de 2018, les initiatives qui ont eu une incidence sur les produits de placement gérés à l'interne comprennent ce qui suit :

- Mackenzie a réattribué la gestion des portefeuilles de ses fonds des marchés émergents qui était auparavant assurée par un conseiller externe. Ces fonds de marchés émergents sont gérés à l'interne par la nouvelle équipe spécialisée en actions quantitatives mondiales située à Boston.
- Mackenzie est devenu le sous-conseiller du China AMC Mackenzie Global Strategic Income Fund, un fonds commun de placement distribué à Hong Kong grâce à notre relation avec China AMC. Le fonds est géré par l'équipe des actions et du revenu mondiaux et l'équipe des placements à revenu fixe.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de sous-conseillers externes pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Parmi ces sous-conseillers figurent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Pax Ellevest Management LLC et Rockefeller & Co. En 2018, Mackenzie s'est de plus adjoit les services de Greenchip Financial à titre de sous-conseiller du Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie.

TABLEAU 15 : ACTIF GÉRÉ PAR OBJECTIF DE PLACEMENT – MACKENZIE

(en M\$)	2018		2017	
Actions				
Canadiennes	10 442 \$	16,6 %	11 857 \$	18,4 %
Étrangères	19 932	31,8	21 116	32,7
	30 374	48,4	32 973	51,1
Équilibré				
Canadien	11 135	17,7	11 809	18,3
Étranger	12 202	19,5	11 806	18,3
	23 337	37,2	23 615	36,6
Revenu fixe				
Canadien	4 512	7,2	4 462	6,9
Étranger	4 021	6,4	2 975	4,6
	8 533	13,6	7 437	11,5
Marché monétaire				
Canadien	484	0,8	484	0,8
Total	62 728 \$	100,0 %	64 509 \$	100,0 %
Composé des éléments suivants :				
Fonds d'investissement	55 508 \$	88,5 %	56 543 \$	87,7 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 220	11,5	7 966	12,3
	62 728 \$	100,0 %	64 509 \$	100,0 %

Mackenzie diversifie son actif géré en fonction d'objectifs de placement, comme l'illustre le tableau 15. L'élaboration d'une vaste gamme de capacités de placement et de produits constitue et demeure la principale force de l'organisation et lui permet de répondre aux besoins financiers changeants de ses clients.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2018, 54,5 %, 45,0 % et 53,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2018, 77,2 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 46,9 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 82,9 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 44,6 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2018. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus[†].

Mackenzie a de nouveau été reconnue pour le rendement remarquable de ses fonds, ayant remporté les prix Lipper 2018 suivants :

- Fonds canadien de croissance Mackenzie, série A : meilleure performance sur cinq ans dans la catégorie Actions principalement canadiennes.
- Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, série A : meilleure performance sur cinq ans dans la catégorie Actions canadiennes équilibrées.

Ces prix récompensent les meilleurs fonds de chaque catégorie, qui ont obtenu de façon constante de solides rendements corrigés du risque, par rapport à leurs pairs.

En outre, Phil Taller, leader de l'équipe de croissance Mackenzie, a été nommé Gestionnaire de fonds commun de placement de l'année 2018 par Investment Executive.

PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2018, Mackenzie a lancé un certain nombre de nouveaux produits, a mis en œuvre une nouvelle structure de tarification simplifiée et plus accessible et a fusionné des fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

Au cours de 2018, Mackenzie a lancé treize nouveaux FNB indiciaires traditionnels qui procurent une exposition aux marchés dans diverses catégories d'actifs. Ces FNB polyvalents peuvent être utilisés efficacement comme éléments constitutifs pour la répartition de l'actif, la composition de portefeuille et la planification des placements et ils élargissent l'éventail des choix à la disposition des investisseurs.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 28 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique lancés en 2016 et en 2017, et les 13 FNB indiciaires traditionnels lancés au cours du premier trimestre de 2018. Moins de trois ans après le lancement, l'actif géré des FNB de Mackenzie a dépassé 3,0 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2018 et a clos l'exercice à 2,9 G\$, ce qui comprend des investissements de 848 M\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le neuvième rang en ce qui a trait à l'actif géré. Mackenzie occupe aussi le quatrième rang au sein du secteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 en ce qui a trait aux créations nettes, chiffrées à 1,8 G\$, ce qui comprend des investissements de 530 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

En 2018, Mackenzie a lancé sept fonds communs de placement :

- Les portefeuilles de Fonds négociés en bourse (FNB) Mackenzie – ces cinq portefeuilles de fonds communs de placement constituent une solution unique qui permet d'accéder à une gamme complète de FNB actifs, de FNB à bêta stratégique et de FNB indiciaires traditionnels de Mackenzie. Cette nouvelle gamme rend maintenant les FNB plus accessibles aux conseillers et investisseurs canadiens.
- Le Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie – ce fonds, premier du genre pour les investisseurs de détail canadiens, a été créé en fonction du cadre de réglementation alternatif en ce qui a trait aux fonds communs conventionnels. Il propose aux investisseurs une solution à guichet unique qui leur permet de rehausser la stabilité du portefeuille en tirant parti d'une méthodologie raffinée de répartition du risque et il cherche à produire un rendement total positif sur un cycle de marché, en dépit des fluctuations. Le fonds est géré par

l'équipe de répartition de l'actif Mackenzie qui effectue une répartition holistique et dynamique en faisant appel à diverses stratégies non traditionnelles, notamment des stratégies de positions acheteur/vendeur sur actions, des stratégies alternatives de crédit et des stratégies macroéconomiques mondiales.

- Le Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie a été lancé afin de mieux servir les investisseurs et les conseillers qui recherchent des solutions de placement centrées sur des thèmes de durabilité. Greenchip Financial agit à titre de sous-conseiller de ce fonds qui investit exclusivement dans des sociétés qui fournissent des produits et des services nécessaires pour passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables ainsi que pour accroître l'efficacité énergétique en général. Ce fonds vient étoffer l'offre de produits de placement éthiques lancée en 2017, soit le Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie et le Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie.

En 2018, Mackenzie a également fusionné 13 fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits et de permettre aux investisseurs de s'orienter plus facilement dans celle-ci.

TARIFICATION SIMPLIFIÉE ET RÉDUCTIONS DE FRAIS

Mackenzie a respecté son engagement lié à la tarification envers les investisseurs en réduisant les frais et en simplifiant sa structure de tarification. Mackenzie est déterminée à offrir une tarification claire, uniforme et concurrentielle. Les initiatives mises en œuvre en 2018 comprennent ce qui suit :

- Mackenzie a réduit les frais et mis en place une structure de frais des fonds communs de placement simplifiée et plus accessible. Pour les investisseurs dans les séries à honoraires, Mackenzie a éliminé les séries Patrimoine privé et a harmonisé les frais en vue d'offrir les mêmes honoraires de gestion et d'administration concurrentiels pour les comptes de toute taille. Pour les investisseurs dans les séries au détail où la rémunération du courtier est intégrée, Mackenzie a simplifié la tarification des séries Patrimoine privé de manière à aligner les honoraires de gestion et d'administration sur ceux de ses séries à honoraires. Mackenzie a également fait en sorte que les séries Patrimoine privé soient plus accessibles aux investisseurs, grâce à la réduction de l'exigence minimale d'admissibilité à 100 000 \$ par ménage (auparavant 250 000 \$).
- Mackenzie a réduit les honoraires de gestion de 14 FNB afin d'en améliorer la compétitivité et de mieux aligner la tarification des FNB sur la tarification au détail des fonds communs de placement.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

En octobre 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeauté par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Comme il a été expliqué précédemment, à compter du 1er octobre 2017, le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les produits gagnés dans le cadre de ces mandats ne sont plus comptabilisés dans les produits du secteur Mackenzie. Compte tenu de ces changements, le secteur Mackenzie comptabilisera dorénavant sa quote-part des charges de la fonction de gestion de placements, ce qui correspondra davantage au système interne de gestion de l'information financière. L'incidence de ces changements sur

le bénéfice du secteur n'est pas importante. Les résultats de la période précédente n'ont pas été retraités.

Le tableau 16 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Produits					
Honoraires de gestion	169,9 \$	178,6 \$	177,4 \$	(4,9) %	(4,2) %
Honoraires d'administration	23,8	24,8	25,3	(4,0)	(5,9)
Honoraires de distribution	1,4	1,7	1,8	(17,6)	(22,2)
	195,1	205,1	204,5	(4,9)	(4,6)
Produits tirés des placements nets et autres produits	(3,1)	(1,1)	3,3	(181,8)	n.s.
	192,0	204,0	207,8	(5,9)	(7,6)
Charges					
Commissions	5,7	5,9	11,1	(3,4)	(48,6)
Commissions de suivi	64,0	67,3	64,6	(4,9)	(0,9)
Charges autres que les commissions	86,9	78,1	82,0	11,3	6,0
	156,6	151,3	157,7	3,5	(0,7)
Bénéfice avant intérêts et impôt	35,4 \$	52,7 \$	50,1 \$	(32,8) %	(29,3) %

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Produits			
Honoraires de gestion	701,4 \$	701,7 \$	- %
Honoraires d'administration	98,4	99,1	(0,7)
Honoraires de distribution	6,7	7,7	(13,0)
	806,5	808,5	(0,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	(1,9)	1,2	n.s.
	804,6	809,7	(0,6)
Charges			
Commissions	28,7	46,7	(38,5)
Commissions de suivi	262,4	253,3	3,6
Charges autres que les commissions	335,1	329,3	1,8
	626,2	629,3	(0,5)
Bénéfice avant intérêts et impôt	178,4 \$	180,4 \$	(1,1) %

d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 décembre 2018, ces séries représentaient un actif de 8,3 G\$, soit une augmentation de 19,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 169,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 7,5 M\$, ou 4,2 %, comparativement à 177,4 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution nette des honoraires de gestion est attribuable à une diminution du taux moyen des honoraires de gestion, partiellement contrebalancée par une hausse de l'actif géré moyen de 2,5 %. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 104,3 points de base, comparativement à 111,6 points de base en 2017. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F et l'incidence des changements de tarification en 2018. Ces changements comprenaient le transfert des investisseurs admissibles aux séries Patrimoine privé, ainsi qu'une réduction des honoraires de gestion pour les fonds communs de placement et les FNB.

Les honoraires de gestion se sont établis à 701,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 0,3 M\$, comparativement à 701,7 M\$ pour l'exercice précédent. Comme il a été expliqué précédemment, les mandats de services-conseils exécutés pour IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie ont été exclus du secteur Mackenzie à compter du 1^{er} octobre 2017. Après l'ajustement pour exclure les honoraires provenant d'IG Gestion de patrimoine, les honoraires de gestion de la période précédente se sont établis à 686,3 M\$. L'augmentation nette des honoraires de gestion est attribuable à une augmentation du total de l'actif géré moyen de 8,6 %, contrebalancée en partie par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours

de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est établi à 106,5 points de base, comparativement à 113,2 points de base en 2017. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F et les changements de tarification mentionnés ci-dessus.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, en baisse de 1,5 M\$, ou 5,9 %, par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires d'administration se sont élevés à 98,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 0,7 M\$, ou 0,7 %, comparativement à 99,1 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, en baisse de 0,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 6,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en baisse de 1,0 M\$ par rapport à 7,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (3,1) M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 3,3 M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (1,9) M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 3,1 M\$ par rapport à 1,2 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 156,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 1,1 M\$, ou 0,7 %, par rapport à 157,7 M\$ en 2017. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les charges se sont

établies à 626,2 M\$, soit une baisse de 3,1 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 629,3 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds communs de placement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. À compter du 1^{er} janvier 2018, par suite de l'adoption d'IFRS 15, les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 5,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 11,1 M\$ pour l'exercice précédent. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 28,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 46,7 M\$ en 2017. Après un ajustement pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 15, les charges de l'exercice précédent se seraient élevées à 7,2 M\$ pour le trimestre et à 32,4 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une diminution de 1,5 M\$ pour le trimestre et de 3,7 M\$ pour l'exercice en 2018.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 64,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une baisse de 0,6 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 64,6 M\$ pour l'exercice précédent. Les commissions de suivi se sont établies à 262,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 9,1 M\$, ou 3,6 %, par rapport à 253,3 M\$ pour l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2018 découle de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, contrebalancée par un recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 46,6 et à 46,7 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, respectivement, comparativement à 47,1 et à 47,4 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, respectivement. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la

commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 86,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 4,9 M\$, ou 6,0 %, par rapport à 82,0 M\$ en 2017. Les charges autres que les commissions ont totalisé 335,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une hausse de 5,8 M\$, ou 1,8 %, par rapport à 329,3 M\$ en 2017.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 192,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 12,0 M\$, ou 5,9 %, par rapport à 204,0 M\$ au troisième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 169,9 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 8,7 M\$, ou 4,9 %, par rapport à 178,6 M\$ au troisième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution :

- La moyenne de l'actif géré s'est établie à 64,6 G\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 4,3 % comparativement à 67,6 G\$ au trimestre précédent.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 104,3 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 104,9 points de base au troisième trimestre.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,8 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 4,0 % comparativement à 24,8 M\$ au troisième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de (3,1) M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à (1,1) M\$ au troisième trimestre.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 156,6 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,3 M\$, ou 3,5 %, par rapport à 151,3 M\$ au troisième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 5,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 5,9 M\$ pour le troisième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 64,0 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 3,3 M\$, ou 4,9 %, comparativement à 67,3 M\$ au troisième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 4,5 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, et une hausse du taux effectif des

commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 46,6 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 46,8 points de base au troisième trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 86,9 M\$, comparativement à

78,1 M\$ au troisième trimestre. Cette hausse reflète le caractère saisonnier des charges et la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

L'investissement de la Société dans China AMC a été finalisé le 31 août 2017.

La Société a également investi des montants dans Personal Capital Corporation, Wealthsimple Financial Corporation et Portag3 Ventures LP.

Le tableau 17 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 2,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018 et a augmenté de 35,3 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 2017. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco pour toutes les périodes considérées et de China AMC à partir du troisième trimestre de 2017, ce dont il est question dans la rubrique intitulée

« Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 5,3 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 0,2 M\$ en 2017. Pour l'exercice, les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 17,1 M\$, comparativement à 9,7 M\$ en 2017.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 2,8 M\$ au quatrième trimestre de 2018 par rapport au trimestre correspondant de 2017 et il a augmenté de 2,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 34,6 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en baisse de 5,2 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2018. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 5,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 3,8 M\$ au troisième trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 2,7 M\$ au quatrième trimestre de 2018 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 17 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017
Produits					
Produits tirés des honoraires	71,6 \$	74,1 \$	72,4 \$	(3,4) %	(1,1) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	5,3	3,8	0,2	39,5	n.s.
Quote-part du résultat des entreprises associées	34,6	39,8	36,9	(13,1)	(6,2)
	111,5	117,7	109,5	(5,3)	1,8
Charges					
Commissions	46,4	46,2	46,7	0,4	(0,6)
Charges autres que les commissions	22,5	21,7	19,5	3,7	15,4
	68,9	67,9	66,2	1,5	4,1
Bénéfice avant intérêts et impôt	42,6 \$	49,8 \$	43,3 \$	(14,5) %	(1,6) %
EXERCICES CLOS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Produits					
Produits tirés des honoraires			290,7 \$	269,7 \$	7,8 %
Produits tirés des placements nets et autres produits			17,1	9,7	76,3
Quote-part du résultat des entreprises associées			150,0	114,7	30,8
			457,8	394,1	16,2
Charges					
Commissions			184,2	183,4	0,4
Charges autres que les commissions			88,3	66,9	32,0
			272,5	250,3	8,9
Bénéfice avant intérêts et impôt			185,3 \$	143,8 \$	28,9 %

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 15,6 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 16,5 G\$ au 31 décembre 2017.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 18.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 (note 2 des états financiers consolidés), les autres titres de placement disponibles à la vente de 19,9 M\$ ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net et la Société a choisi de classer les autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

INVESTISSEMENTS D'ENTREPRISE

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 »).

Personal Capital Corporation est un conseiller en patrimoine en ligne de premier plan qui mène ses activités aux États-Unis. Au 31 décembre 2018, la Société avait investi un montant total de 122,3 M\$ dans Personal Capital, incluant un montant de

25,0 M\$ (19,8 M\$ US) investi en 2017. La Société a effectué un investissement additionnel de 66,8 M\$ (50 M\$ US) en janvier 2019.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 31 décembre 2018, la Société avait investi un montant total de 34,1 M\$ dans Portag3, incluant un montant de 16,2 M\$ en 2018.

Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 décembre 2018, la Société avait investi un montant total de 135 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. La Société a investi des montants de 42,6 M\$ en 2017 et de 72,3 M\$ en 2018.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

TABLEAU 18 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	s.o. \$	s.o. \$	215,0 \$	262,8 \$
Fonds d'investissement exclusifs	s.o.	s.o.	19,6	19,9
	s.o.	s.o.	234,6	282,7
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	303,6	372,4	s.o.	s.o.
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	17,0	12,9	17,1	17,1
Fonds d'investissement exclusifs	78,5	74,6	79,6	79,9
	95,5	87,5	96,7	97,0
	399,1 \$	459,9 \$	331,3 \$	379,7 \$

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 19.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 49,6 % du total de l'actif au 31 décembre 2018, comparativement à 47,6 % au 31 décembre 2017.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2018, un passif correspondant de 7,4 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 7,6 G\$ au 31 décembre 2017.

Des prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. À la suite de l'adoption d'IFRS 9, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. En conséquence, une tranche de 282,6 M\$ des prêts de 286,7 M\$ classés comme étant détenus à des fins de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net ont été reclassés en tant que prêts évalués au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés se chiffraient à 363,9 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 286,7 M\$ au 31 décembre 2017.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. IG Gestion de patrimoine gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,8 G\$, dont une tranche de 2,5 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation

commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit :

- i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires;
- ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur;
- iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2018, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 531,3 M\$, comparativement à 1 031,8 M\$ en 2017. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

TABLEAU 19 : PRÊTS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Coût amorti	7 734,5 \$	7 564,0 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,8
À la juste valeur par le biais du résultat net	4,3	286,7
	7 738,0 \$	7 849,9 \$

PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 décembre 2018, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 à 4). La variation de la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, par rapport à 2017, est présentée dans le tableau 20.

China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 906,0 milliards de yuans (180,0 G\$) au 30 juin 2018, soit une hausse de 4,2 % (hausse en dollars canadiens de 7,2 %) par rapport à 869,6 milliards de yuans (167,9 G\$) au 31 décembre 2017.

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 à 4). La variation de la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est présentée dans le tableau 20.

TABLEAU 20 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018			31 DÉCEMBRE 2017		
	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Valeur comptable au début						
Données présentées antérieurement	903,1 \$	647,9 \$	1 551,0 \$	888,9 \$	– \$	888,9 \$
Changement de méthode comptable (IFRS 15)	(1,7)	–	(1,7)	–	–	–
	901,4	647,9	1 549,3	888,9	–	888,9
Investissement additionnel	–	–	–	–	638,3	638,3
Dividendes reçus	(61,8)	(12,2)	(74,0)	(58,3)	(10,8)	(69,1)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	121,0	29,0	150,0	105,7	9,0	114,7
Provision au titre de la restructuration de l'entreprise associée	–	–	–	(5,1)	–	(5,1)
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	–	(14,0)	–	(14,0)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	7,2	18,8	26,0	(14,1)	11,4	(2,7)
Valeur comptable à la fin	967,8 \$	683,5 \$	1 651,3 \$	903,1 \$	647,9 \$	1 551,0 \$

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 650,2 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 966,8 M\$ au 31 décembre 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 2,4 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 3,3 M\$ au 31 décembre 2017, comme l'illustre le tableau 21.

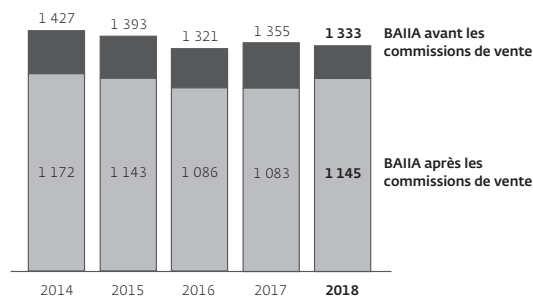
Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 366,1 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 791,3 M\$ au 31 décembre 2017 (se reporter au tableau 22). La diminution du fonds de roulement est attribuable au rachat anticipé de débetures d'un montant de 375 M\$, en partie contrebalancé par l'émission de débetures d'un montant total de 200 M\$. La diminution découle également de l'adoption d'IFRS 9 qui comprend le reclassement dans les actifs à long terme de certains prêts qui étaient comptabilisés dans les actifs à court-terme.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

Bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA ajusté)

Pour les exercices (en M\$)



BAIIA avant et après les commissions de vente :

2014 exclut une charge liée aux distributions aux clients et aux autres coûts, ainsi qu'une charge liée à la restructuration et autres charges.

2015 exclut une charge liée à la restructuration et autres charges.

2017 exclut les charges liées à la restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part de la provision au titre des charges exceptionnelles et de la restructuration de Great-West Lifeco Inc.

2018 exclut les charges liées à la restructuration et autres charges et la prime versée au rachat anticipé de débetures.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 1 333,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 1 354,5 M\$ en 2017.

TABLEAU 21 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2018	2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4 \$	3,3 \$
Fonds de clients déposés	546,8	489,6
Débiteurs et autres montants à recevoir	8,8	0,8
Prêts	21,3	21,7
Total de l'actif	579,3 \$	515,4 \$
Passif et capitaux propres		
Passif lié aux dépôts	568,8 \$	505,0 \$
Autres passifs	0,5	0,5
Capitaux propres	10,0	9,9
Total du passif et des capitaux propres	579,3 \$	515,4 \$

TABLEAU 22 : FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2018	2017
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	650,2 \$	966,8 \$
Fonds de clients déposés	546,8	489,6
Débiteurs et autres actifs	311,9	373,1
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 280,1	1 465,9
	2 789,0	3 295,4
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créiteurs	644,7	657,7
Dépôts et certificats	562,4	496,4
Tranche courante des passifs à long terme	1 215,8	1 350,0
	2 422,9	2 504,1
Fonds de roulement	366,1 \$	791,3 \$

Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 1 144,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 1 082,9 M\$ en 2017. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 23, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. En 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 316,6 M\$, comparativement à une augmentation de 355,8 M\$ en 2017.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2018, comparativement à 2017, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

TABLEAU 23 : FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	986,1 \$	784,6 \$	25,7 %
Impôt sur le résultat payé	(132,6)	(165,2)	19,7
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(68,3)	52,7	n.s.
	785,2	672,1	16,8
Activités de financement	(1 131,8)	185,0	n.s.
Activités d'investissement	30,0	(501,3)	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(316,6)	355,8	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	966,8	611,0	58,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	650,2 \$	966,8 \$	(32,7) %

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de ventes inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La réintégration d'ajustements exceptionnels en 2018, qui comprennent les provisions au titre de la restructuration et autres, et, en 2017, qui comprennent un ajustement lié au régime de retraite et des provisions au titre de la restructuration et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par rapport à 2017 avaient trait à ce qui suit :

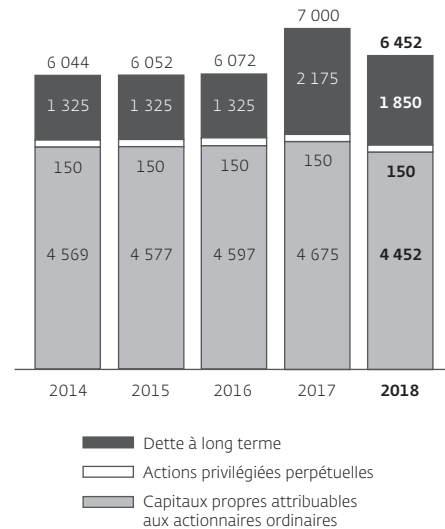
- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 771,7 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 034,4 M\$ en 2018, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 479,5 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 596,7 M\$ en 2017.
- Le paiement de débentures de 525,0 M\$ en 2018, qui comprenait des débentures de 150,0 M\$ au premier trimestre et des débentures de 375 M\$ au troisième trimestre.
- L'émission de débentures de 200,0 M\$ en 2018, comparativement à l'émission de débentures de 850,0 M\$ en 2017.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 8,8 M\$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 541,8 M\$ en 2018, comparativement à 541,3 M\$ en 2017.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par rapport à 2017 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 154,5 M\$ et le produit de 93,5 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2018, comparativement à 196,6 M\$ et à 62,2 M\$, respectivement, en 2017.
- Une augmentation des prêts de 1 748,4 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 1 895,6 M\$ en 2018, comparativement à 2 630,2 M\$ et à 2 768,8 M\$, respectivement, en 2017, principalement liée aux prêts

Capital

Au 31 décembre (en M\$)



hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.

- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 49,1 M\$ en 2018, comparativement à 49,5 M\$ en 2017.
- Le versement final relatif à l'investissement de 439,3 M\$ dans China AMC en 2017.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,4 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 7,0 G\$ au 31 décembre 2017. Cette réduction des capitaux propres en 2018 était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ au cours du premier trimestre de 2018. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 850,0 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 2 175,0 M\$ au 31 décembre 2017. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. La diminution nette de 325,0 M\$ de la dette à long terme découlait des éléments suivants :

- L'arrivée à échéance des débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ de la Société qui ont été remboursées le 7 mars 2018.
- L'émission, le 11 juillet 2018, de débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$. Ce

placement a été effectué dans le cadre d'un supplément au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM en date du 29 novembre 2016. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant de 375 M\$.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2018, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2017.

En 2018, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 8,8 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de dividendes de 541,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société

TABLEAU 24 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372,4 \$	372,4 \$	s.o. \$	s.o. \$
– Disponibles à la vente	s.o.	s.o.	282,7	282,7
– À la juste valeur par le biais du résultat net	87,5	87,5	97,0	97,0
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	4,3	4,3	286,7	286,7
Instruments financiers dérivés	16,4	16,4	35,7	35,7
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	7 733,7	7 785,5	7 563,2	7 675,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	29,0	29,0	28,4	28,4
Autres passifs financiers	8,2	8,2	9,3	9,3
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	568,8	569,0	505,0	505,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 370,2	7 436,9	7 596,0	7 657,8
Dette à long terme	1 850,0	2 050,3	2 175,0	2 470,2

de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 24 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les crédeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débeture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par la Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources

humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation et du vice-président exécutif, Bureau de l'exécution de la stratégie. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

La Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Elle est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour

le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution.
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques.
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme la Division de GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. La Division de GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. La Division de GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la

prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment

à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2018 et de 2017, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer et de cibler des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires, y compris le lancement au quatrième trimestre de 2017 d'une nouvelle gamme de produits hypothécaires résidentiels par l'entremise de nos partenaires à la Banque Nationale, qui vient compléter nos offres actuelles en matière de prêts hypothécaires;
- émis des débetures à 3,44 % sur dix ans d'un principal de 400 M\$ et des débetures à 4,56 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en janvier 2017. La Société financière IGM s'est servie du produit net pour financer une partie importante de l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC en 2017 et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise;
- émis des débetures à 4,115 % sur 30 ans d'un principal de 250 M\$ en décembre 2017;
- a remboursé des débetures à 6,58 % d'un principal de 150 M\$ en mars 2018;
- a émis des débetures à 4,174 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en juillet 2018. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le rachat anticipé en août de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un principal de 375 M\$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 25.

TABLEAU 25 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 DÉCEMBRE 2018 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	8,2 \$	20,6 \$	0,2 \$	29,0 \$
Dépôts et certificats	555,0	7,4	5,0	1,4	568,8
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 207,6	6 135,3	27,3	7 370,2
Dettes à long terme	–	–	–	1 850,0	1 850,0
Contrats de location simple ¹	–	28,0	67,5	31,8	127,3
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	25,6	–	–	25,6
Total des obligations contractuelles	555,0 \$	1 276,8 \$	6 228,4 \$	1 910,7 \$	9 970,9 \$

1. Comprend les paiements de loyer minimaux futurs liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de loyer sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2019 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

L'échéancier de la dette à long terme de 1 850,0 M\$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

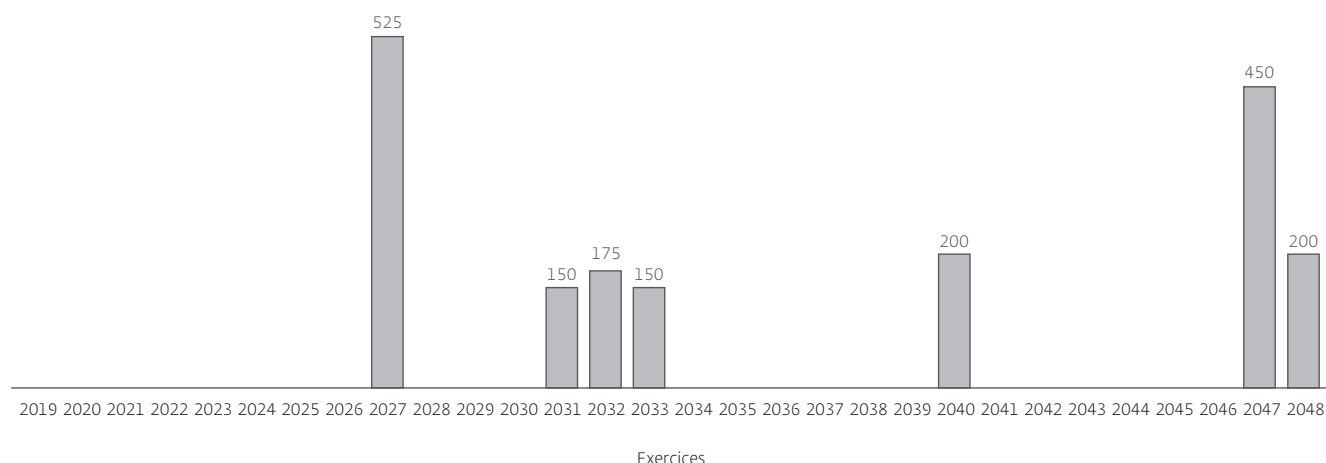
En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2018, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. Les marges de crédit au 31 décembre 2018 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie

à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation

Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. La Société a versé des cotisations de 40,4 M\$ en 2018 (2017 – 37,8 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations additionnelles d'environ 25,6 M\$ en 2019. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 650,2 M\$ (2017 – 966,8 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 81,8 M\$ (2017 – 88,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 568,4 M\$ (2017 – 878,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 103,5 M\$ (2017 – 239,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 76,2 M\$ (2017 – 252,6 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 364,3 M\$ (2017 – 351,4 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$ (2017 – 35,0 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,7 G\$ (2017 – 7,8 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,3 G\$ (2017 – 7,5 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 363,9 M\$ (2017 – 286,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 25,6 M\$ (2017 – 26,0 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,2 G\$ (2017 – 4,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,1 G\$ (2017 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 74,1 M\$ (2017 – 69,7 M\$) et à 35,6 M\$ (2017 – 42,4 M\$), respectivement, au 31 décembre 2018. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 8,3 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2018 (2017 – 16,4 %).

Au 31 décembre 2018, une proportion de 61,5 % (2017 – 65,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2018, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,3 M\$, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2017. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, inchangée par rapport au 31 décembre 2017, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles

de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 19,4 M\$ (2017 – 33,8 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de néant au 31 décembre 2018 (2017 – 1,2 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2018. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

Se référer aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2018, ce swap avait une juste valeur positive de 4,9 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,9 G\$ (31 décembre 2017 – 1,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 11,0 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 4,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,7 G\$ (31 décembre 2017 – 1,9 G\$). Au 31 décembre 2018, la juste valeur négative nette de 6,1 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 0,4 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,6 G\$ (31 décembre 2017 – 3,1 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,8 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 0,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 249,9 M\$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 137,0 M\$).

Au 31 décembre 2018, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,5 M\$ (31 décembre 2017 – une diminution de 0,9 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 459,9 M\$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 379,7 M\$), comme l'illustre le tableau 18.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces deux investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 39,9 M\$ (44,0 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat de China AMC d'environ 1,4 M\$ (1,5 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les

TABLEAU 26 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 DÉCEMBRE 2018	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,3 %	0,7 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	6,5	6,5
Autres titres à revenu fixe	27,4	26,9
Actions canadiennes	22,3	22,5
Actions étrangères	40,6	40,6
Biens immeubles	2,9	2,8
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	60,0 %	59,4 %
Dollars américains	25,8	25,4
Autres	14,2	15,2
	100,0 %	100,0 %

taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéficiaire et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, de la Division de GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de

gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y

compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties

à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président principal et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce

que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

RÉFORMES AXÉES SUR LE CLIENT ET COMMISSIONS INTÉGRÉES DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le 21 juin 2018, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont publié un avis demandant les commentaires du public sur des modifications proposées visant à améliorer la relation client-personne inscrite (les « réformes axées sur le client »). Les réformes axées sur le client comprennent des projets de réglementation en vertu desquels, s'ils étaient mis en œuvre, les personnes inscrites seraient tenues :

- de traiter tous les conflits d'intérêts au mieux des intérêts du client;
- de donner préséance aux intérêts du client dans l'évaluation de la convenance des placements;
- de s'employer à clarifier ce à quoi les clients devraient s'attendre de leur part.

Les propositions se rapportant à la nécessité de bien connaître son client et de bien connaître ses produits ont été élaborées pour soutenir ces dispositions. Elles visent aussi à offrir plus de précisions à l'égard de l'information qui doit être recueillie à

propos d'un client et à accroître la rigueur et la transparence entourant les produits et les services que les personnes inscrites offrent à leurs clients. L'avis précise aussi que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick ne poursuivront pas leur démarche menant à l'adoption d'une norme réglementaire générale d'agir au mieux des intérêts du client, rejoignant ainsi le processus suivi par tous les autres membres des ACVM.

Le 13 septembre 2018, les ACVM ont publié un avis demandant les commentaires du public sur des modifications proposées qui, si elles étaient mises en œuvre, interdiraient toutes les formes d'options d'achat avec frais d'acquisition différés, y compris les options de frais d'acquisition réduits, ainsi que les commissions connexes versées au moment de la souscription (les « propositions à l'égard des commissions intégrées »). Les propositions à l'égard des commissions intégrées précisent que les commissions intégrées, comme les commissions de suivi, demeureront permises, sous réserve des règlements et des directives améliorés liés à l'atténuation des conflits d'intérêts présentés dans les réformes axées sur le client. En 2017, IG Gestion de patrimoine a fait figure de chef de file au sein du secteur en éliminant l'option d'achat avec frais d'acquisition différés à l'égard de ses produits.

La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour réagir à ces récentes propositions réglementaires, qui permettent le recours à différents modèles d'exploitation, y compris la vente ou la recommandation de produits exclusifs par des cabinets inscrits. Les filiales en exploitation de la Société financière IGM ont présenté des lettres d'observations à l'égard des réformes axées sur le client et des propositions à l'égard des commissions intégrées. La Société et ses filiales poursuivront activement leurs échanges et leur engagement auprès des autorités de réglementation à l'égard de chacune de ces questions.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres

facteurs, y compris l'instabilité politique et gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 27 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

TABLEAU 27 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2017
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	9,2 %	8,4 %
Mackenzie	17,1 %	14,8 %
Counsel	19,2 %	16,7 %

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers

externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque de pertes financières ou de dommages à la réputation découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits humains, la diversité et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance

de la gestion des risques, notamment les risques environnementaux et sociaux.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure

Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, et comprend la présentation de rapports sur nos émissions et nos cibles. Dans le cadre du sondage de 2018, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques. Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de la gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. L'information contenue dans ces rapports ne fait pas partie du présent document. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande de renseignements des investisseurs à l'égard des risques et des occasions liés au climat. Nous évaluons actuellement les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

PERSPECTIVES

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,5 billions de dollars au 31 décembre 2017. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (3,0 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2017, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement chiffré à 143 G\$ au 31 décembre 2018, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont

atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 45 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2018.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 74 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 74 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2018. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie

et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'adoption de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après.

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
Les placements dans des fonds communs de placement exclusifs et les investissements d'entreprise classés comme étant disponibles à la vente donnent lieu à des profits et à des pertes latents sur les titres qui sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les états consolidés du résultat net. La direction examine régulièrement les titres classés comme disponibles à la vente pour déterminer s'il existe une indication objective d'une perte de valeur. La Société tient compte de facteurs tels que la nature du placement et le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût.

Une modification importante dans cette évaluation pourrait se traduire par la constatation dans le bénéfice net de pertes latentes. En 2018, la Société a évalué les titres disponibles à la vente et a établi que ces titres n'avaient pas subi de dépréciation.

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 10 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application des multiples de capitalisation aux paramètres financiers et opérationnels fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 31 mars 2018 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant

et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 14 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2018, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de

retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les Autres éléments du résultat global.

En 2018, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a souffert de la conjoncture défavorable. Le rendement des obligations de sociétés a augmenté en 2018, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées relatif au régime de retraite à prestations définies au 31 décembre 2018 était de 3,90 %, comparativement à 3,60 % au 31 décembre 2017. L'actif du régime de retraite a diminué pour atteindre 407,4 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 417,7 M\$ au 31 décembre 2017. La baisse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché de (17,8) M\$; ce montant comprend des produits d'intérêts de 15,2 M\$ calculés en fonction du taux d'actualisation, qui ont été constatés comme une réduction des charges au titre du régime de retraite, et des pertes actuarielles de 33,0 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les actifs du régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société ont aussi augmenté en raison du versement, par la Société, de cotisations de 40,4 M\$ (2017 – 37,8 M\$) au régime de retraite. La hausse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des gains actuariels de 15,2 M\$ qui ont été constatés dans les Autres éléments du résultat global. Les hypothèses démographiques et les ajustements liés aux résultats techniques ont été révisés, ce qui a entraîné des pertes actuarielles nettes de 14,4 M\$. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 496,7 M\$

au 31 décembre 2018, comparativement à 493,6 M\$ au 31 décembre 2017. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 89,3 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 75,9 M\$ à la fin de 2017. Le passif au titre des prestations constituées relativement au RRSD non capitalisé et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est chiffré à 62,1 M\$ et à 37,7 M\$, respectivement, au 31 décembre 2018, comparativement à 63,1 M\$ et à 45,4 M\$ en 2017.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2018 entraînerait une variation de 22,8 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 21,1 M\$ des autres éléments du résultat global et de 1,7 M\$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 13 des états financiers consolidés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (« IFRS 9 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La mise en œuvre d'IFRS 9 a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément à IAS 39.

L'incidence cumulative relative au classement et à l'évaluation en vertu d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation après impôt des

bénéfices non distribués d'ouverture de 36,3 M\$ (49,7 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels de la Société.

Une réévaluation totale de 49,7 M\$ a été comptabilisée en raison de la reprise des escomptes relativement aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts et de l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres titres de placement de 19,9 M\$ disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer d'autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce reclassement n'a pas influé sur les bénéfices non distribués d'ouverture; toutefois, ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9. À la suite de l'évaluation du modèle économique, les prêts hypothécaires auparavant classés comme détenus à des fins de transaction, et par la suite reclassés dans les Prêts et créances, sont désormais classés au coût amorti lorsqu'ils sont montés. Par conséquent, la Société a désigné certains instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture pour éviter une non-concordance comptable entre les instruments dérivés et les prêts connexes. L'application des exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative au premier trimestre de 2018.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

L'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 28.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (« IFRS 15 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue.

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts contractuels. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il faut d'abord déterminer si le client est le fonds ou l'épargnant final.

TABLEAU 28 : INCIDENCE D'IFRS 9 ET D'IFRS 15 SUR LE BILAN

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2017		AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE CHANGEMENTS APPORTÉS		1 ^{ER} JANVIER 2018	
	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE	AU CLASSEMENT	À L'ÉVALUATION	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT
Actif						
Prêts ¹	Détenus à des fins de transaction	286,7	(282,6)	–	4,1	Juste valeur par le biais du résultat net
	Prêts et créances	7 563,2	282,6	49,7	7 895,5	Coût amorti
		7 849,9	–	49,7	7 899,6	
Autres titres de placement ¹	Disponibles à la vente	282,7	(19,9)	–	262,8	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net	97,0	19,9	–	116,9	Juste valeur par le biais du résultat net
Participation dans des entreprises associées ²		1 551,0	–	(1,7)	1 549,3	
Commissions de vente inscrites à l'actif ²		767,3	–	(703,5)	63,8	
			–	(655,5)		
Passif et capitaux propres						
Impôt sur le résultat à payer ¹		8,0	–	6,9	14,9	
Impôt sur le résultat différé ^{1,2}		463,9	–	(182,4)	281,5	
Bénéfices non distribués ^{1,2}		3 100,8	–	(480,0)	2 620,8	
Cumul des autres éléments du résultat global ¹		(71,1)	–	–	(71,1)	
			–	(655,5)		

1. Transition à IFRS 9.

2. Transition à IFRS 15.

Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les commissions de vente liées à la distribution des fonds d'investissement, la Société détermine si le client est le fonds d'investissement ou l'épargnant. Lorsqu'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts du contrat sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'épargnant est le client, les coûts du contrat sont inscrits à l'actif et amortis sur une période d'au plus sept ans.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 15, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 15. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément aux méthodes comptables de la Société en vigueur au 31 décembre 2017.

L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 par la Société a donné lieu à une diminution après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ (703,5 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des commissions de vente inscrites à l'actif de 703,5 M\$ ont été décomptabilisées, car elles se rapportaient à des commissions versées à l'égard de ventes pour lesquelles le client était le fonds d'investissement, ce qui a donné lieu à une diminution du passif d'impôt différé de la Société de 188,9 M\$.

Le 1^{er} janvier 2018, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté IFRS 15 (note 8 des états financiers consolidés). L'incidence de l'application d'IFRS 15 par Lifeco s'est traduite par une baisse de la participation de la Société dans des entreprises associées de 1,7 M\$ et une diminution des bénéfices non distribués d'ouverture de 1,7 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

L'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 28.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements de loyer pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre au moyen d'une application rétrospective ou d'une application rétrospective modifiée, qui permettent l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition.

La Société prévoit utiliser la méthode de l'application rétrospective modifiée au moment de la transition sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société comptabilisera l'effet cumulatif de la première application initiale d'IFRS 16 comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2019. La Société comptabilisera une obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal du loyer au 1^{er} janvier 2019 et un actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début, mais actualisé au à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. La Société appliquera les mesures de simplification transitoires suivantes au moment de la transition :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Comptabiliser les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- S'appuyer sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application

en appliquant IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La Société finalise actuellement son évaluation de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 16, qui sera présentée au premier trimestre de 2019. L'estimation provisoire de l'incidence se présente comme suit :

- La comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation lié aux contrats de location d'environ 103 M\$ et d'un passif correspondant de 113 M\$ au 1^{er} janvier 2019.
- La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts connaîtront une hausse en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Les charges globales ne devraient pas différer de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple.
- Ce changement donnera lieu à une augmentation du BAIIA avant les commissions de vente, étant donné que la charge locative, qui était auparavant comptabilisée à titre de charges autres que les commissions, sera remplacée par la charge d'intérêts sur l'obligation locative et l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le BAIIA avant les commissions de vente s'est établi à 1 333 M\$. Si IFRS 16 avait été adoptée pour 2018, le BAIIA estimé se serait élevé à approximativement 1 358 M\$. L'incidence sur le bénéfice net devrait être négligeable.

AUTRES

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée,

résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2018, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière

de la Société suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2018, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et sont comptabilisées à la juste valeur, comme il est décrit plus loin.

- En 2018 et en 2017, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 62,6 M\$ (2017 – 77,1 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,5 M\$ (2017 – 17,8 M\$) et a versé un montant de 25,4 M\$ (2017 – 24,2 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,3 M\$ (2017 – 76,0 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2018, la Great-West et la London Life ont fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels de la Société pour un montant totalisant 61,4 M\$, comparativement à 136,5 M\$ en 2017.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des

transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2018 et le 29 décembre 2017, la Société a acquis des actions d'une telle société et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers consolidés de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2018, il y avait 240 885 317 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2018, il y avait 9 701 894 options sur actions en cours; de ce nombre, 4 742 050 pouvaient être exercées. Au 5 février 2019, il y avait 240 911 067 actions ordinaires en circulation et 9 676 144 options sur actions en cours, dont 4 716 300 pouvaient être exercées.

Au 5 février 2019, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 décembre 2018.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.